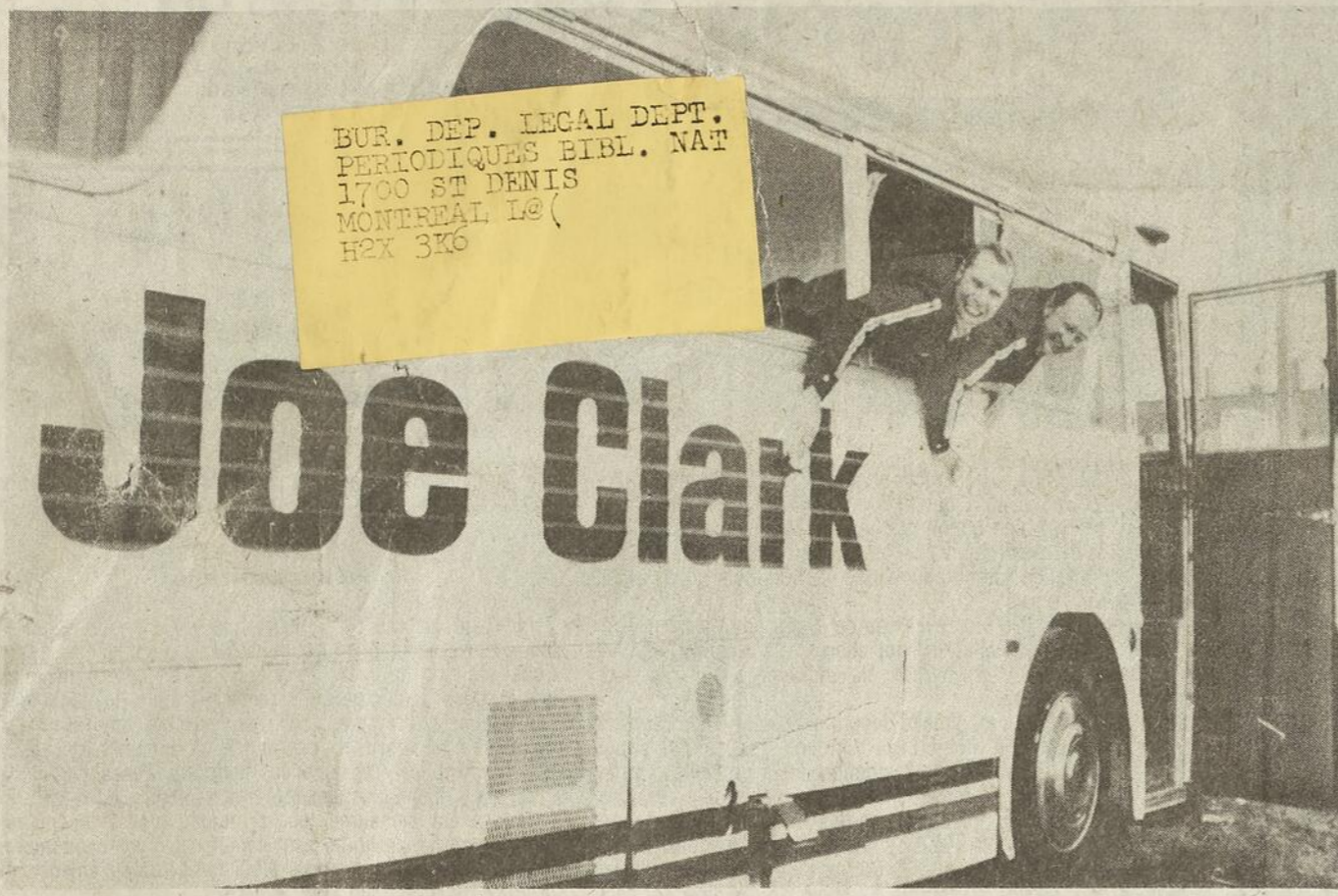


Et ça recommence!



Le premier ministre, Joe Clark, lancera ce soir sa campagne électorale à Montréal, où il s'adressera à une assemblée composée de militants et de l'exécutif conservateur du Québec. Au cours des cinq prochains jours, le DC-9 nolisé pour l'occasion transportera l'équipe de M. Clark dans une tournée nationale aussi intense que brève, à Toronto, dans l'ouest de l'Ontario, en Alberta, à Vancouver et à Winnipeg, avant de retourner à Ottawa vendredi. M. Clark passera les fêtes à Ottawa, avant de repartir au cours de la première semaine de janvier. Cette campagne est la première à se dérouler en hiver depuis 1921. Du côté des libéraux, le suspense dure toujours à savoir si M. Trudeau acceptera ou non de diriger les troupes libérales dans cette nouvelle campagne. La plupart des libéraux ont prêté que M. Trudeau accepterait l'invitation du caucus et de l'exécutif, mais une déclaration est toujours attendue en ce sens. Enfin, c'est mardi à Toronto que le chef néo-démocrate, Ed Broadbent, donnera le coup d'envoi de sa campagne. Le lendemain, M. Broadbent sera d'abord à Halifax, puis à Montréal.

Le sourire matinal

"Il appartient maintenant à Claude Ruel de remettre le Canada sur le PITON".

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES

Courtiers
42 Principale, Granby
372-4014

HOCKEY

GRANBY
2
Drummondville
2

Trudeau se laisse désirer

Par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — Plébiscité et invité à revenir sur sa décision d'il y a plus de 20 jours, M. Pierre Trudeau n'a pas encore indiqué s'il dirigea ou non les libéraux au cours de la campagne électorale du 18 février.

Tandis que les organisateurs du Parti conservateur et du Nouveau Parti démocratique, fourbissaient déjà leurs armes, les hautes instances libérales se sont réunies à Ottawa, tout au long du week-end, pour tenter d'arrêter une stratégie.

Toutefois, afin de ce faire, une question doit être résolue. M. Trudeau sera-t-il ou non le chef du Parti, et pour combien de temps?

Le principal intéressé a passé le week-end à Montréal, et est rentré à Ottawa en fin d'après-midi dimanche où il devait rencontrer une délégation qui a pour mandat de le faire changer d'avis, de l'inciter à demeurer à la tête du Parti.

Tout indique que sa décision ne sera pas connue avant lundi ou même mardi. Il y a moins d'un mois il annonçait qu'il devait quitter le poste de chef de l'opposition dans l'intérêt du parti libéral et de l'unité nationale.

Vendredi, il a expliqué aux membres du caucus des sénateurs et députés d'Ottawa, que les circonstances ayant changé, il demeurerait prêt à servir son pays.

Après plus de 10 heures d'après discussions, les membres du caucus invitaient "à l'unanimité" M. Trudeau à rester afin "de faire campagne, diriger le parti et gouverner le pays", selon les mots du président du caucus, M. Jacques Guilbault.

Samedi, les membres de l'exécutif national ont entériné ce vœu et un délégué composé de MM. Allan MacEachen, leader parlementaire; du sénateur Al Graham, président du Parti et M. Jacques Guilbault au nom du caucus, a désormais comme mission de tenter de convaincre l'ancien premier ministre.

Le Devoir

Personne ne veut évoquer la possibilité que M. Trudeau refuse cette invitation. Membre de l'exécutif national du Parti, Mme Céline Hervieux-Payette affirme que M. Trudeau est un homme de devoir qui répondra à l'appel qui lui a été lancé.

Le sénateur Graham soutient que M. Trudeau, qui vient d'avoir 60 ans, est un "bien jeune homme et il peut demeurer à la tête du parti aussi longtemps qu'il le voudra".

Samedi, le vice-président du parti, M. Paul Fortin, a expliqué que l'exécutif national préfère attendre la décision de M. Trudeau avant de se pencher sur une solution alternative.

Pour sa part, M. Allan MacEachen a prétendu hier que le parti peut bien attendre quelques jours avant de connaître la décision de M. Trudeau et que cela ne lui nuira pas. Les autres chefs de partis commencent leur campagne électorale dès lundi, dans le cas de M. Clark et dès mardi, dans le cas de M. Broadbent.

Samedi, l'exécutif a annulé le congrès au leadership qui devait avoir lieu au mois de mars à Winnipeg. Advenant une réponse négative de la part de M. Trudeau, un congrès au leadership pourrait avoir lieu à Ottawa, au début du mois de janvier.

M. Donald MacDonald, l'ancien ministre des Finances dans le cabinet et celui à qui on accordait le plus de chance de succéder à M. Trudeau n'a pas fait connaître sa réaction à la suite des décisions "unanimes" du caucus et de l'exécutif national.

Selon certains, M. MacDonald aurait rencontré M. Trudeau en vendredi soir à Montréal pour faire le point sur les événements.

70 ans de mariage

Le 13 novembre 1909 que M. et Mme Lévi Page ont uni leurs destinées et comme le souligne le vénérable vieillard, le coût de la vie n'était pas très élevé puisque son habit de noces n'a coûté que \$7 et l'anneau de mariage de son épouse n'a nécessité qu'un déboursé de \$10. Après 70 ans de vie commune, le couple fait le point, se remémorant le passé et commentant la vie actuelle.

— En page 2

De Cotret dans Chicoutimi

CHICOUTIMI (PC) — Selon Le Quotidien, le sénateur Robert de Cotret, ministre du Développement économique et du Commerce dans le cabinet Clark, pourrait être candidat du Parti progressiste-conservateur dans la circonscription de Chicoutimi en vue des élections fédérales du 18 février.

Cette rumeur, qui a circulé toute la fin de semaine, a été qualifiée de pure spéculation par les organisateurs de ce parti politique,

Les libéraux et le NON l'emporteraient

MONTREAL (PC) — Si le référendum sur la souveraineté-association avait lieu demain, 5,8 pour cent des Québécois répondraient "non" contre 20,3 pour le "oui", et ce, sans égard à la formulation de la question posée.

C'est ce que révèle un sondage de l'Institut québécois de l'opinion publique, publié dimanche.

Le sondage précise que 25,6 pour cent des personnes interrogées attendent de connaître le libellé de la question avant de faire leur choix. Quant au pourcentage des indices, il se situe à 9,3 pour cent.

Par ailleurs, le sondage révèle que les chefs du Parti québécois et du Parti libéral, René Lévesque et Claude Ryan, sont presque aussi populaires l'un que l'autre, M. Lévesque récoltant 36,7 pour cent des voix, contre 39,1 à M. Ryan.

Intention de vote

Si un scrutin provincial avait eu lieu au début de décembre au Québec, le Parti libéral aurait obtenu environ 55,9 pour cent des votes et le Parti québécois, 34,4 pour cent des suffrages.

C'est ce que révèle un sondage de l'Institut québécois d'opinion publique publié dimanche.

Pour sa part, l'Union nationale aurait récolté 5,5 pour cent des voix et le parti Les Démocrates, 1,3 pour cent.

Quant à l'indice de satisfaction à l'égard du gouvernement, 45,4 pour cent des répondants se disent satisfaits, tandis que 54,4 pour cent des personnes interrogées se disent insatisfaites du gouvernement.

La météo

Lundi ciel variable. Vents modérés et froid. Maximum lundi près de moins 13. Aperçu pour mardi: Venteux et froid.

PHARMACIES COMPTES
JEAN COUTU

168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6666
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h, exc. sam. et dim. 21h.

L'enfance de Jésus

— En page 4

Les cadeaux insolents



A Gilles Poirier, de l'Hydro-Québec: un dynamo avec l'énergie de "Monsieur 100,000 volts", afin de pallier aux inconvénients plutôt désagréables d'une "bonne" panne de courant.

Au député Jean Lapierre: les services de Gerald Scott comme secrétaire et attaché de presse et ceux de Gilbert Rondeau comme chauffeur pour la durée de la campagne électorale.

Des gens heureux



Que des visages épanouis à la fête organisée, hier, à l'intention des pensionnaires du Domaine Howard. Ils ont dansé, ils ont chanté, et ils ont rencontré le Père Noël. Par leur attitude, ils ont communiqué

un message pour le temps des Fêtes, message qui vaut également pour toute l'année.

— A lire en page 3

Week-end calme

GRANBY (GV) — A l'exception de ces quatre accidents signalés par la Sûreté municipale et la Sûreté du Québec de Granby qui n'ont résulté finalement qu'en des blessures mineures pour autant de personnes, aucun événement majeur déplorable ne s'est produit sur les routes de la région au cours du week-end.

Au fait, trois de ces accidents sont survenus dans les limites de la ville de Granby et durant la seule journée de samedi. Dans tous les cas, quatre personnes, trois femmes et deux hommes, ont dû visiter le Centre hospitalier de Granby, mais elles ont pu regagner leurs domiciles après traitement.

Le premier s'est produit à l'intersection des rues Principale et St-Charles. Mlle Manon Lévesque, de Stukely-sud, qui conduisait une Ford Pinto, a été légèrement blessée quand son automobile est entrée en collision avec un véhicule piloté par Mme Claudine Jacques, de Granby.

Il a eu ensuite cet accrochage impliquant deux autres voitures à l'intersection des rues

Principale et Toulouse, aux environs de midi. Mme Gabrielle Hamel, de Milton, qui était passagère du véhicule conduit par Laurence St-Pierre-Parenteau, a subi de légères blessures. L'autre pilote, M. Robert Laverdière, de St-Césaire, s'en est tiré indemne.

Enfin, M. René Burelle, de Granby, a subi des blessures considérées comme mineures lorsque sa Volks '73 a été impliquée dans une collision à l'intersection des rues Principale et Gill. Le conducteur de l'autre automobile impliquée, M. Normand Bissonnette, également de Granby, n'a écopé d'aucune blessure.

Eastman

Enfin, un dérapage suite auquel un véhicule est allé s'immobiliser sur le parterre de la résidence située au 243 de la rue Principale, à Eastman, a résulté en des blessures mineures pour son unique occupant, Mme Claire Henry, de Waterloo. Cette dernière a du reste été traitée au Centre hospitalier de Granby où elle avait été conduite par une ambulance.

6/36

GROS LOT

100,000.00
MINIMUM VENDRE!

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
3	4	15	20	26	36
6 SUR 6	2		472,651.00		
5 SUR 6	286		780.90		
4 SUR 6	9511		65.20		
5 SUR 6+	26		5,726.40		
					2,584,857.00

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

TIRAGE 9.37	
14 décembre 1979	
NUMÉRO COMPLET	765822
5 CHIFFRES	65822
4 CHIFFRES	5822
3 CHIFFRES	822
2 CHIFFRES	22
3 GAGNANTS DE \$50,000.	
27 GAGNANTS DE \$5,000.	
270 GAGNANTS DE \$250.	
2700 GAGNANTS DE \$50.	
27000 GAGNANTS DE \$5.	

Pour le couple Lennie et Lévi Page

70 ans de mariage

WATERLOO(FB) — Le dictionnaire Larousse devra trouver un nouveau terme pour qualifier un anniversaire de mariage. En effet, s'il est bien connu que les noces d'or sont célébrées après 50 ans de mariage et celles de diamant après de 60 ans, il n'existe aucune identification pour les couples dont l'union dure depuis 70 ans.

Toutefois, M. et Mme Lévi Page de Waterloo, âgés respectivement de 91 et 85 ans, se sont chargés de réécrire l'histoire puisque le 13 novembre dernier, ils ont célébré leur 70^e anniversaire de mariage.

Il s'est en passé des choses depuis que M. et Mme Page ont uni leurs destinées à Richford au Vermont, municipalité située près de North Troy, lieu de résidence de la nouvelle mariée. Fouillant dans ses souvenirs, M. Page rappelle qu'il n'en coûtait que \$0.50 pour obtenir un permis de mariage. Il signale qu'à ce moment-là, son habit de noces n'a coûté que \$7 et que leur logement ne coûtait que \$2.50 par mois. Il n'a par ailleurs du déboursé qu'une somme de \$10 pour se procurer l'anneau de mariage de son épouse.

Au cours de l'entrevue, M. Page a fait remarquer que son père portait le nom bien français de Pagé et avait épousé une demoiselle Messier et que par conséquent, il parlait le français durant son enfance, étant né près de Knowlton, ville où il a d'ailleurs été baptisé. Cependant un séjour prolongé aux Etats-Unis a contribué à lui faire perdre ses notions de langue française.

Il rappelle ainsi qu'il a oeuvré durant une quinzaine d'années à titre de conducteur de véhicule de transport public (streetcar) à Salem dans la région de Boston. Il signale que deux de ses frères et son beau-frère étaient à l'emploi de cette même entreprise.

Par la suite, M. Page a oeuvré pour une scierie durant plusieurs années à Hudson au Massachusetts, avant de revenir au Québec où la famille Page a demeuré sur une ferme à East Hill, près du site actuel de la piste de ski du Mont Echo, avant de se rendre à Sutton Junction et finalement à Waterloo.

M. Page enchaine en soulignant qu'au début du siècle, les journées de travail étaient très longues et que la maigre paie était récoltée pour un labeur très ardu.

C'est à cette époque, soit à la fin des années 30, que M. Page a travaillé pour la ville de Waterloo à titre de contremaître et c'est durant cette période que les rues de Waterloo ont été recouvertes d'une première couche d'asphalte. M. Page devait par la suite être à l'emploi de la firme Flare à Warden durant la deuxième guerre, alors que cette usine se spécialisait dans la fabrication d'explosifs et dont quelques murs sont encore encore aujourd'hui sur la route 243 à Warden.

Il a également participé aux débuts de la firme Carnation au cours des années 50 avant de prendre une retraite Lien Méri-tée.

Une rencontre par la danse

M. Page raconte par ailleurs que cette longue histoire d'amour a pris naissance lors d'une danse organisée au Lakeview House de Knowlton. M. Page qui était en compagnie d'autres jeunes gens a tout de suite remarqué celle qui allait devenir son épouse et l'a invité pour une danse. Il rappelle également qu'un peu plus tard, ils ont gagné un concours de danse, ce qui a contribué à resserrer les liens les unissant.

M. Page fait également remarquer qu'au cours des années, la danse est demeurée leur principal loisir mais qu'aujourd'hui, leurs temps libres sont consacrés à un repos bien mérité où ils écoutent surtout la télévision et spécialement celle du prédicateur américain Oral Roberts.

Ils reçoivent aussi la visite de leur progéniture, trois de leurs cinq enfants étant encore vivants. De plus, la grande famille compte 23 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Mme Lennie Page signale pour sa part qu'à cause de son état de santé, elle ne peut se permettre d'efforts prolongés et que son époux fait notamment la cuisine et quelques travaux ménagers à l'intérieur de l'appartement où le couple vit depuis quelques années.

Il se disent d'ailleurs peu intéressés à séjourner dans un centre d'accueil puisqu'ils peuvent encore presque se suffire à eux-mêmes et ce, en bénéficiant de l'appui de membres de leur famille et de la présence, à intervalles réguliers, d'une auxiliaire familiale.

Appelée à commenter le plus important changement perçu dans la société au cours de toutes ces décennies, Mme Page signale qu'aujourd'hui, le rythme de vie est très rapide et les gens sont très pressés dans ce tout qu'ils accomplissent et conséquemment prennent moins le temps de vivre.

Son conjoint souligne quant à lui l'augmentation constante du coût de la vie qui fait qu'un logement qui pouvait nécessiter des déboursés de quelques dollars au début du siècle en coûte un couple de centaines aujourd'hui.

M. Page, qui malgré son âge avancé, a une très bonne mémoire, signale qu'à l'intérieur de sa famille, les gens vivent longtemps, une de ses tantes étant décédée à l'âge de 105 ans. A la blague, il ajoute être confiant d'être encore sur pied dans quelques années et peut-être même jusqu'à son centenaire.



Après avoir consacré plusieurs décennies à leur famille et au travail, M. et Mme Lévi Page profitent d'une retraite bien méritée et peuvent dire comme Michel Sardou, dans sa chanson "Les vieux mariés": Maintenant qu'on est tous les deux, si on pensait à être heureux.

Mansonville, Frelighsburg et Dunham Plus besoin de la téléphoniste pour effectuer un interurbain

COWANSVILLE (JdB) — Les abonnés de Bell Canada, qui résident dans les circonscriptions téléphoniques de Mansonville (292), Frelighsburg (298) et de Dunham (295), bénéficient depuis samedi, du service de l'enregistrement automatique des numéros. C'est ce que vient de faire savoir le directeur commercial du secteur de Granby, Mme Thérèse Laborde.

Ces abonnés, dont le numéro de téléphone commence par les chiffres suivants 292, 298 et 295 et qui disposent d'une ligne individuelle ou à deux abonnés, n'entendent plus le signal familier "bipe-bipe" de l'interurbain. Ils n'ont plus, de ce fait, à donner leur numéro après avoir composé leurs appels interurbains, un appareil silencieux enregistrant automatiquement les numéros pour la facturation.

Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre du programme d'amélioration du réseau téléphonique de Bell Canada et offre aux abonnés de ces trois circonscriptions un service plus rapide et plus efficace.

Aux GALERIES COWANSVILLE c'est le ... BINGO

A tous les jours nous publions les numéros du Bingo servant à remplir les cartes qui vous ont été distribuées jeudi, le 1er novembre dans La Voix de l'Est. En remplissant COMPLETEMENT ces cartes, vous vous mériterez \$100, en argent imprimé avec le sigle des GALERIES COWANSVILLE et échangeable contre des marchandises à n'importe quel magasin aux Galeries.

\$100. à CHAQUE gagnant*

(*Argent imprimé des Galeries)

Semaine du
17 au 22
décembre

Règles du concours

- Le Bingo débute le 5 novembre 1979 et se termine le 2 février 1980.
- Pour participer, il faut être âgé de 18 ans et plus.
- Une valeur approximative de \$3000 sera distribuée durant la promotion.
- Les droits de ce concours ont été payés à la Régie des Loteries et courses du Québec.
- Un litige quant à la conduite du concours ou l'attribution des prix doit être porté à l'attention de la Régie des Loteries et courses du Québec.
- Les employés des Galeries de Cowansville ne peuvent participer à ce concours.
- Le numéro de dossier de la Régie pour ce concours est: 20-562-79

NOTE: Un tour de bingo dure UNE semaine (lundi au samedi) et la même carte sert encore à chaque semaine.

NUMÉROS CHOISIS AU HASARD POUR AUJOURD'HUI

B-9 B-15 I-22 I-28 N-31
N-40 G-50 G-53 O-64 O-73

(Pigés par Phil Breton de Granby)

POUR RÉCLAMER votre prix, adressez-vous directement au Bureau d'administration des GALERIES COWANSVILLE situé au 2^e plancher près des escaliers roulant, entre 9h et 5h, du Lundi au Vendredi.

Gaston Auclair Média

VOUS ÊTES
SOMMES PLUS PRÈS
VOUS PENSEZ...

Gaston Auclair, prop.

SUPER VENTE

sur les

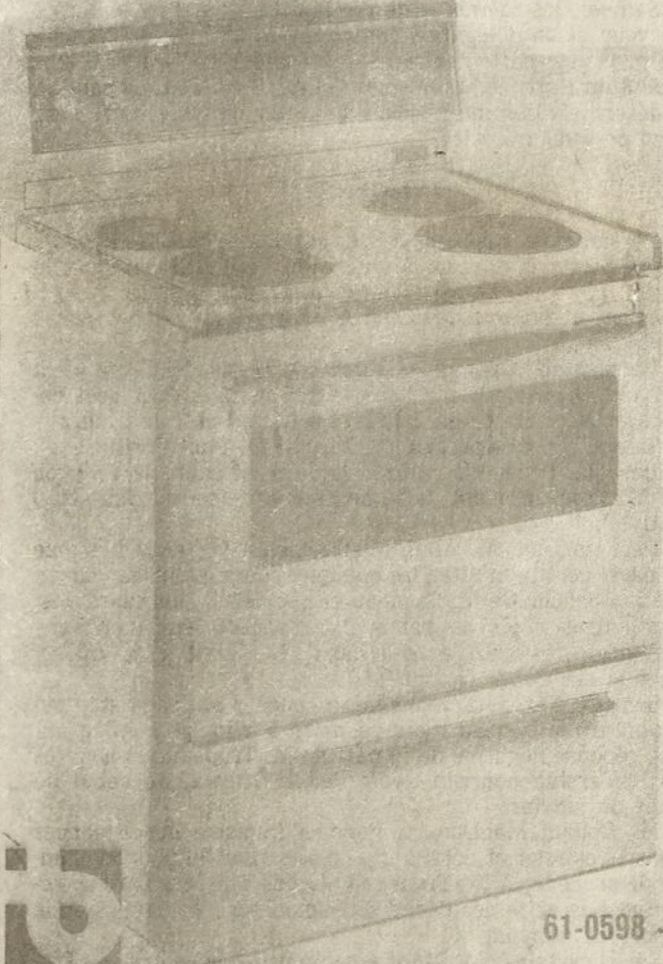
APPAREILS "BÉLANGER"

UN ACHAT DE GROSSE QUANTITE NOUS PERMET D'OFFRIR
CES PRIX INCROYABLES!

Réfrigérateur F-1628 DELUXE 16 pi. cu.

\$599. Taxe comprise

Joie de vivre



Four micro-ondes BM 1567-410

\$529. Taxe comprise

CUISINIÈRE 30"

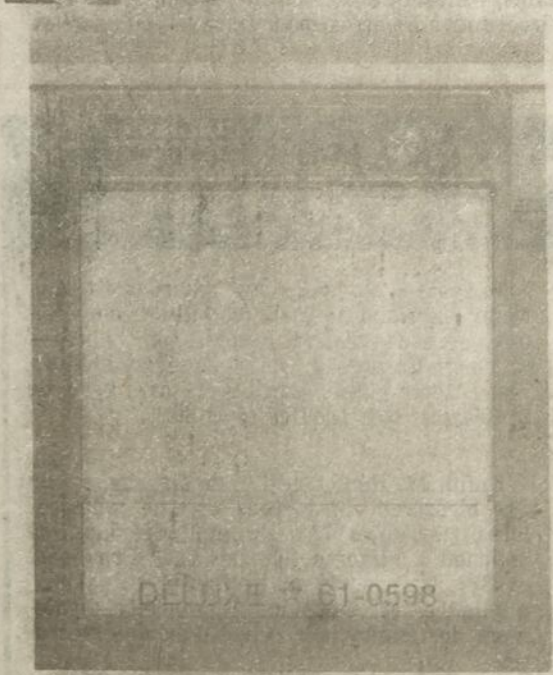
B-4425 DELUXE

\$439. Taxe comprise

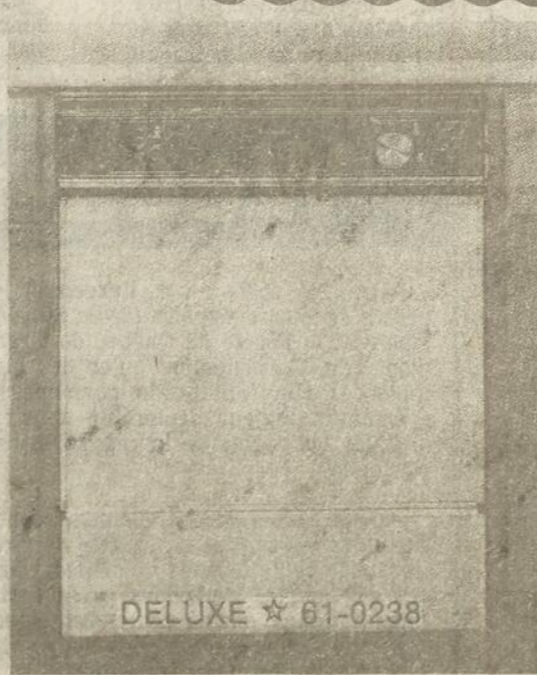
LAVE-VAISSELLE ENCASTRE

61-0238 — 6 cycles **\$379.** Taxe comprise

61-0598 — 10 cycles **\$439.** Taxe comprise



DELUXE * 61-0598



DELUXE * 61-0238

Quasar TÉLÉCOULEURS 20"

UNE VRAIE
AUBAINE des FÊTES

\$539. Taxe comprise



WT-5932-PW

OUVERT TOUS LES SOIRS

GEST-ACCOR

Toujours OUVERT Les Lundis

Colin Grégoire et accès de l'autoroute

ADAMSVILLE, QUE: 263 6193



Photo Jeannot Petit
 Et en avant la musique! Une fête réussie que celle organisée par VISA-Centre en collaboration avec les Chevaliers de Colomb.

Leurs yeux brillent toujours d'amour

par Gérard VACHON

GRANBY — Hier, c'était la journée des Alvin Chaput et des Adrien Ross à la salle des Chevaliers de Colomb, bref des gens ayant un passé simple et pour qui le futur constitue encore ce qu'il y a de plus beau à leurs yeux qui n'ont jamais cessé de regarder et surtout de voir.

Quand le Père Noël est venu rencontrer Mme Alvin Chaput pour lui donner un cadeau, ce ne sont pas les yeux d'une femme de 90 ans qui ont brillé, mais ceux d'un enfant qui reçoit un jouet.

Ils étaient plusieurs de ces femmes et de ces hommes qui ont tout vu au cours de leur vie. Mais ils apprécient une fois de plus, de cette façon intense qui leur est propre, tout le merveilleux d'un air de musique, d'un pas de danse et d'un sourire.

"Je leur ai dit tantôt que je ne chanterais pas cette année, mais je vais probablement me laisser tenter encore", nous a confié une Mme Chaput à l'esprit vif comme si elle devait ça aux personnes bénévoles qui organisaient la fête. Peut-être existe-t-elle une plus belle forme de respect? C'est ça le savoir-vivre, ce petit rien qu'une vie trépidante fait oublier au monde.

Pendant que des airs folkloriques fusaient de la grande salle, que des gens du VISA-Centre (visite d'amitié pour apporter le soleil aux isolés) accompagnaient les uns et les autres sur la piste de danse animée par des membres de la troupe des Katrevents, que des chevaliers de Colomb voyaient à satisfaction tout le monde, M. Adrien Ross, également âgé de 90 ans, nous raconta qu'il songeait, il y a un mois, à ne pas participer à cette fête organisée pour une troisième année consécutive à l'intention des pensionnaires du Domaine Howard.

"Mais plus ça avançait, plus ça me tentait. Ce matin encore, j'avais envie de ne pas venir. J'ai changé d'idée et j'avais même hâte d'y participer", de confesser M. Ross, car



Photo Jeannot Petit
 M. Adrien Ross: "Il faut aimer son travail".

pour lui, il s'agissait finalement d'une occasion pour remercier tous ces bénévoles de leur dévouement. Il ne l'a pas dit, mais c'est ça qu'il voulait dire.

Encore ce respect...

Retrouver autant de lucidité chez ces deux nonagénaires, voilà de quoi faire rougir de honte bien des jeunes, des jeunes envers qui ils éprouvent un profond respect contrairement aux idées qu'on charrise à ce sujet.

Pour un, M. Ross est d'avis que ça doit leur prendre beaucoup de moral pour ne pas succomber au découragement. "Quand on était jeune, on vivait au jour le jour. On ne connaissait pas le mot 'découragement'. Aujourd'hui, ça prend beaucoup de talent et de courage pour vivre. En tout cas, moi, je ne voudrais surtout pas être jeune dans les conditions actuelles", tranche-t-il.

Assise tout à côté de lui, Mme Chaput abonde dans le même sens. "C'est vrai que c'est assez compliqué. Mais il faut vivre la vie d'aujourd'hui. Il faut accepter sa vie, il faut suivre le temps", conseille-t-elle.

Ses 90 ans bien sonnés lui permettent par ailleurs de recommander aux plus jeunes "un peu plus d'obéissance envers les parents". "C'est ça l'essentiel. Aujourd'hui, ce sont les parents qui écoutent les enfants. Aussi, il faut avoir une bonne pensée pour les vieillards", poursuit-elle.

Tout en admettant que tout ça est important, M. Ross ajoute qu'il faut vraiment aimer le travail qu'on fait. Pour lui comme pour Mme Chaput, travail, honnêteté et franchise sont les ingrédients d'une vie agréable. "Critiquer, ça ne donne rien. Quand on a de la misère, ce n'est pas grave. Le lendemain, tout revient à la normale", disent-ils. Et ils savent de quoi ils parlent.

Qui n'aimerait pas, rendu à cet âge, apprécier autant la vie? Voilà des paroles qui peuvent redonner aux Fêtes leur sens réel. Plus qu'un cadeau, elles portent un message qui doit aller plus loin que le tympan. Il n'en tient qu'à chacun de les entendre... de vive voix.



Photo Jeannot Petit
 Mme Alvin Chaput: "Obéissance aux parents".

Richard Verreault commente le jugement sur la loi 101 "Celui qui veut garder sa culture le fait en toutes circonstances"

Par Geneviève TAVERNIER

GRANBY — "Par sa décision rendant anticonstitutionnels les articles 7 et 13 du chapitre 3 de la loi 101 qui fait du français la seule langue officielle au Québec, la Cour Suprême du Canada a clôturé un débat douloureux de près de 90 ans, réglant du même coup le litige existant au Manitoba et au Québec sur le respect de la culture de la minorité".

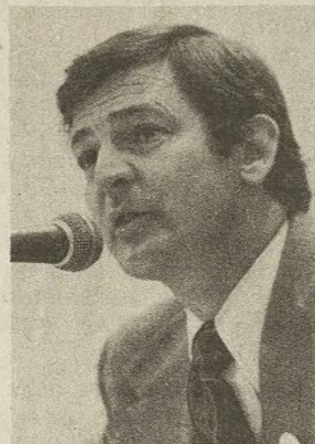
Pour M. Richard Verreault, député de la circonscription électorale de Shefford à l'Assemblée nationale, la décision de la Cour Suprême qui a obligé le Parlement du Québec à adopter rapidement la Loi 82 qui permet une concordance entre les divers paliers de gouvernement et le texte de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, soit la constitution régissant présentement le Canada, désamorce un débat émotif où des concitoyens de deux cultures différentes s'affrontaient de façon stérile.

"Le fait d'avoir à présenter les projets de loi et de publier les lois adoptées au Québec dans les deux langues du pays ne peut représenter comme l'a affirmé en chambre le premier ministre du Québec "une in-

sulte aux Québécois..." d'affirmer le député de Shefford qui cependant déplore que les autres provinces ne soient pas soumises aux mêmes exigences que celle du Québec à ce propos.

"Un fait est certain, celui qui veut conserver sa culture le fait en toutes circonstances. Celui qui veut la perdre et s'intégrer au milieu dans lequel il vit peut y parvenir. C'est une question de choix personnel, il ne faut pas charriser à ce sujet, ni dans un sens, ni dans l'autre..." M. Verreault, quant à lui, estime que chacun devrait pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle et être compris de l'autre tout comme l'autre devrait pouvoir en faire autant sans craindre, s'il est de la minorité, de ne pas être compris, et ce, d'un océan à l'autre.

En fait, M. Verreault, qui avoue se débrouiller en anglais sans pour autant pouvoir soutenir une conversation trop profonde ou trop longue en cette langue, estime que partout au pays il devrait être aussi bien compris qu'il l'est au Québec. S'il cherche ses mots en anglais, cela ne l'empêche pas de comprendre tout ce qu'il entend. Il aimerait que les anglophones aient



Le député de Shefford à l'Assemblée nationale, M. Richard VERREAULT est satisfait que la bataille légale sur la loi 101 ait pris fin.

ait été rendue publique et que la question soit réglée.

Mais est-elle réglée définitivement cette question du français seule langue officielle du Québec? Oui, tant que l'AANB régit le

Canada. Mais que décidera à ce sujet une nouvelle constitution dans un Canada renouvelé?

La question semble bien rester sur la table pour le moment...

PC-Shefford Désignation du candidat le 13 janvier

par Ginette LAURIN

GRANBY — La Parti progressiste conservateur du comté de Shefford tiendra son congrès de désignation d'un candidat aux prochaines élections fédérales le dimanche 13 janvier.

Aucun membre n'a encore manifesté son intention de se porter candidat et l'exécutif du Parti n'a pas encore rejoint l'ex-candidat, M. Gérald Scott, qui revient de vacances, semble-t-il, aujourd'hui même, afin de connaître ses projets.

Toutefois, M. Alain Faucher, président du PC de Shefford, a fait savoir que les personnes intéressées à se présenter ont quand même cinq semaines pour y penser, ce qui, selon lui, est amplement suffisant. Il n'était, d'ailleurs, pas question de tenir une telle rencontre durant la période des Fêtes, pour hâter quoi que ce soit.

"Vous aurez beaucoup plus de développements au cours de la semaine qui vient" a fait savoir, par ailleurs, M. Faucher, qui s'attend déjà à quelques manifestations de la part de ses membres.

La question reste néanmoins, pour l'instant, toujours la même. Est-ce que oui ou non M. Gérald Scott reviendra sur la scène politique, affronté son adversaire libéral, M. Jean Lapierre?

Au Cégep de Granby Mandat de grève

par Louis LAPIERRE

GRANBY — Le syndicat du Cégep de Granby vient d'obtenir de son assemblée générale, dans une proportion de 93%, un mandat de grève générale applicable en janvier.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le président du syndicat du cégep, M. Donald Rainville.

Ce vote quasi unanime survient à la suite d'une recommandation de la Fédération des enseignants de cégeps (CEQ) demandant aux syndicats affiliés, cette semaine, d'obtenir un mandat de grève de leurs membres. Rappelons que les membres de la FEC avaient rejeté les offres patronales déposées dans le cadre de la loi 62, le 21 novembre.

"On nous avait promis des choses intéressantes, mais il n'est encore rien arrivé", a laissé entendre M. Rainville, selon lequel le mandat de grève signifie que les enseignants ne sont pas contents du comportement patronal à la table de négociations.

"La grève constitue parfois la seule et unique façon de mettre de faire pression sur la partie patronale", a-t-il ajouté. Soulignons que la négociation achoppe sur les clauses qui concernent l'autonomie départementale, les mécanismes de sécurité d'emploi et les mécanismes d'application de la tâche des enseignants.

Les enseignants de trois autres collèges affiliés à la CEQ, ceux du Nord-Ouest, de Matane et de Drummondville, à la CEQ se sont majoritairement prononcés en faveur de la grève. Les professeurs des cinq autres cégeps affiliés, dont ceux de Sherbrooke, ne se sont pas encore exprimés.

Coup d'oeil

Horaire des Fêtes à la SAQ

La Société des alcools du Québec ouvrira ses succursales jusqu'à 21 heures tous les soirs d'ici le samedi 22 décembre inclusivement. Ces nouveaux horaires pour les deux semaines qui viennent permettront aux clients d'éviter l'achalandage excessif des succursales et de faire leurs provisions de vins et de spiritueux le jour ou le soir.

Week end d'amoureux

GRANBY — Le prochain week end d'amoureux, organisé par le Mouvement couples et familles, aura lieu à la Maison Bethléem, de St-Liboire, les 1er, 2 et 3 février. Le stage sera animé par le Père Raymond Groulx, o.m.i., sous le thème "La communication du couple". Pour toute information supplémentaire à ce sujet, on peut communiquer avec M. et Mme Gilles Arpin, à 378-5900.

Dépliants disponibles

QUEBEC — L'Office des professions du Québec du Québec a produit une série de quatre dépliants à l'intention des consommateurs de services professionnels. Ces dépliants renseignent le grand public sur le système professionnel, sur les moyens prévus par la loi pour assurer la qualité des services ainsi que sur les droits et recours des consommateurs. Les dépliants sont actuellement disponibles dans plus de 350 points de distribution, dans les diverses régions du Québec.

Le premier dépliant intitulé "Une première rencontre" indique comment choisir un professionnel comment lui exposer son cas ou son problème. Il suggère des questions à poser au professionnel sur la nature et le coût de ses services, avant de lui confier un mandat.

Le deuxième dépliant explique comment le consommateur de services professionnels est protégé et le renseigne sur ses droits. Il traite, en particulier, du rôle des corporations professionnelles et de leurs pouvoirs. Il expose aussi le rôle de l'Office des professions qui est un organisme de surveillance.

Le troisième dépliant indique au consommateur la procédure à suivre lorsqu'il a des raisons de porter plainte contre un professionnel ou de contester ses honoraires.

Le quatrième dépliant fournit la liste des corporations professionnelles avec leurs adresses et numéros de téléphone, de façon à aider le consommateur à adresser directement à la corporation une demande de renseignement ou une plainte.

On peut se procurer les dépliants de l'Office des professions du Québec aux 11 bureaux de Communication-Québec, aux 127 bureaux de l'aide juridique, aux 139 bureaux de l'aide sociale, aux 5 bureaux de l'association des consommateurs du Québec, ainsi que dans les centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.).

Les dépliants sont aussi disponibles à l'Office des professions du Québec.

Québec: 930 Chemin Ste-Foy, bureau 780, Québec, QC, G1S 2L4 (418) 643-6912.
 Montréal: 276 St-Jacques Ouest, Bureau 728, Montréal, QC: H2Y 1N3 (514) 873-4057.

AFEAS Immaculée

GRANBY — Tous les membres de l'AFEAS Immaculée-Conception sont invités à leur souper de Noël qui sera suivi d'une réunion mensuelle. La rencontre aura lieu le mardi 18 décembre, à 18 heures 15, au sous-sol de l'église Immaculée-Conception. Cette année, l'AFEAS est heureuse de souligner l'Année de l'enfant par un dépouillement d'arbre de Noël.

Incendie

Un incendie qui s'est déclaré dans un logement du 191 Boulevard Farin, samedi après-midi, aurait pu être désastreux n'eût été de l'excellent travail accompli par les membres de la brigade des incendies de Granby. Lorsque les sapeurs sont arrivés sur les lieux, les flammes avaient déjà une très forte emprise sur tout ce qui se trouvait à l'intérieur de la chambre à coucher où le foyer d'incendie a été localisé, sortaient déjà par un fenêtre et léchaient avidement la corniche de l'immeuble habité par une douzaine de familles. Alors que tous les occupants surveillaient de l'extérieur le travail des pompiers, ces derniers réussissaient rapidement à maîtriser l'élément destructeur.



Photo Serges Ruel

L'éditorial

Le Québec savait avoir violé la constitution

Certes était-il difficile pour M. Lévesque de commenter la décision du plus haut tribunal du pays sans la considérer comme "une injure cruelle au Québec français". Le premier ministre a tellement l'habitude de critiquer les institutions fédérales qu'il ne pouvait laisser passer cette opportunité de s'en prendre à Ottawa pour justifier sa thèse de la souveraineté-association.

Mais son gouvernement savait violer la constitution canadienne en déclarant le français comme la seule langue des tribunaux et de la législature. La preuve en est que toutes ses lois, depuis son accession au pouvoir, avaient été rédigées dans les deux langues, même si la version anglaise n'avait pas été sanctionnée par la législature.

Aussi, les commentaires du premier ministre sont-ils d'autant plus déplacés qu'à l'exception de ces deux clauses illégales, les autres clauses de la loi 101 demeurent inchangées. Du moins, c'est ce que l'on doit en déduire à la suite du jugement de la Cour suprême. Le Québec se doit de respecter les droits de ses minorités, comme le Manitoba se doit, lui aussi, de ne pas supprimer ceux de sa minorité française.

Dans l'opinion de la Cour suprême, la loi manitobaine de 1890 est anticonstitutionnelle et les Canadiens français ont droit d'utiliser leur langue devant les tribunaux, comme on le leur avait promis lors de leur entrée dans la confédération canadienne. Son jugement est conforme à la constitution et on ne saurait le contester d'aucune façon. Du reste, sans doute aurait-il pris une décision analogue, si un français manitobain s'était avisé plus tôt de la lui demander.

Dans le cas de notre province, la Cour suprême ne fait que confirmer le jugement du juge Deschênes et de la Cour d'appel. Si le gouvernement Lévesque s'était adressé aux tribunaux avant de décréter la charte de la langue française, il ne se serait pas mis les pieds dans les plats. Désirait-il utiliser plus tard ce jugement à des fins

politiques? Possible. Son attitude depuis novembre 1976 porte à le croire. Quoi qu'il en soit, comme il vient de le faire du reste, ces textes législatifs en langue anglaise doivent être adoptés officiellement.

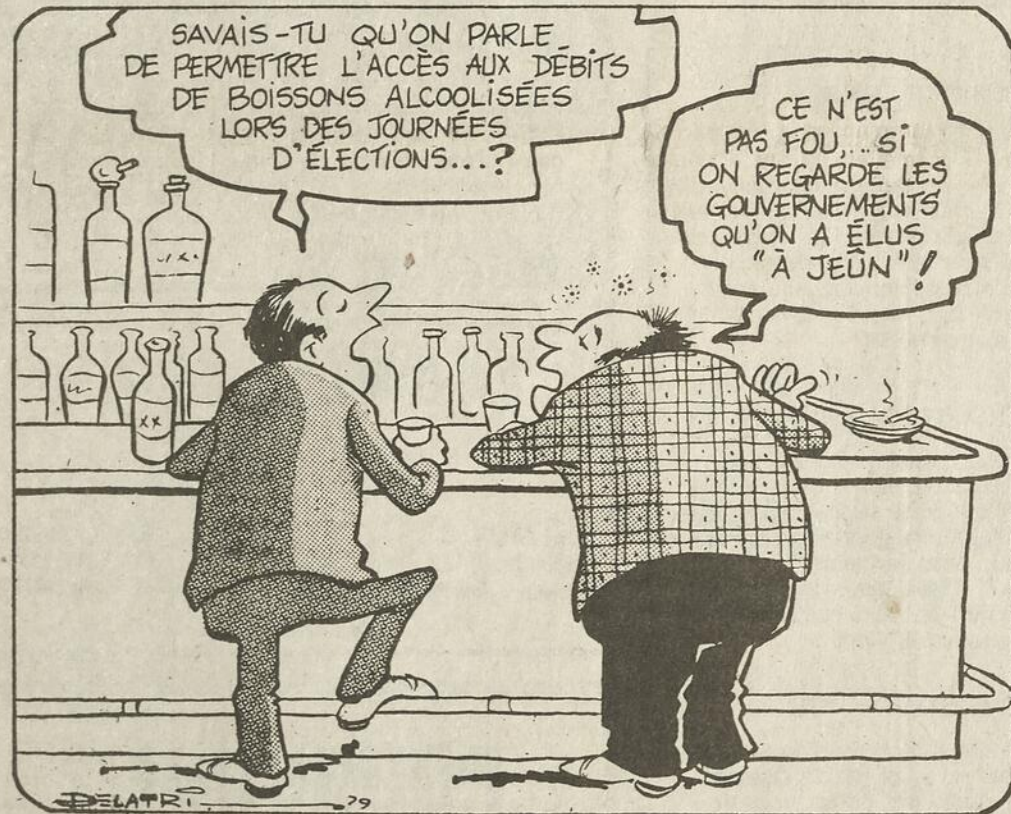
On ne peut que donner raison au plus haut tribunal du pays lorsqu'il estime que l'article 133 de la constitution ne peut être amendé unilatéralement. Dans son jugement rendu dans le cas du Nouveau-Brunswick, la Cour suprême avait bien statué que le Parlement peut accroître la protection du français et de l'anglais, mais qu'il ne saurait diminuer unilatéralement les garanties ou les exigences de l'article 133.

M. Lévesque peut certes utiliser ce jugement à ses propres fins politiques, mais cela ne justifie en rien sa détermination de faire du Québec un état souverain. Il est toujours possible au sein de la confédération d'amender cette constitution désuète qui, approuvée en 1867 dans un contexte bien différent de celui de 1979, ne répond plus aux besoins du pays. Point n'est besoin pour y arriver de se séparer du reste du Canada, comme M. Lévesque le désire ardemment.

Mais le processus de ces négociations ne saurait s'engager dans un contexte de souveraineté pour en arriver à un accord susceptible de satisfaire les exigences des provinces, dont celles du Québec. Les pourparlers avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête n'ont jamais donné rien de bon.

Le Québec a besoin du reste du pays, comme le reste du pays a besoin du Québec, mais non, soyons-en certains, d'un Québec souverain. D'ailleurs, à en juger par la façon dont nous sommes administrés depuis trois ans, nous n'avons aucune raison de nous en remettre au présent gouvernement pour assurer notre avenir. Et cela, parce que nous ne désirons pas vivre dans un ghetto.

Roland Gagné



Les pensées de Charles

Notre fameuse piscine

Nous avons une piscine. Nous n'en avons plus. Voilà ce qui s'appelle: l'art de détruire par la rénovation. Le jour où l'on connaîtra tous les dessous de cette affaire, ça fera peut-être un petit scandale. Pour cela, cependant, il faudrait ordonner une enquête. Mais l'aurons-nous cette enquête?

Et la police

Ça coûte cher de suspendre un policier. Dans un récent cas: \$45.000. On peut dire que nos agents deviennent des intouchables. Et qui paie? Vous, moi, tous les contribuables. Il faudra beaucoup de contraventions pour payer cela. N'est-ce pas?

A quand l'assemblée?

La Chambre de commerce tarde beaucoup à se réunir pour approuver ou rejeter le rapport de son comité recommandant le "oui" au référendum. Craindrait-on le verdict des membres qui ne semblent guère priser cette "fumerie"?

Un opportuniste

Rodrigue Tremblay fait figure d'opportuniste en reniant ce qu'il a adoré et en pensant régler en deux temps deux mouvements le sort de la confédération à laquelle on cherche une solution depuis un demi-siècle.

Sauvé par la cloche

Heureusement que le référendum approche, car la mutinerie eut pris des proportions plus considérables au sein du P.Q. Pour l'instant, semble-t-il, on retarde les règlements de compte.

Les retraités

Ce n'est pas le travail qui tue, mais l'inactivité au moment de la mise à la retraite. Celui qui se contente de se bercer du poêle est un candidat à brève échéance pour l'entrepreneur de pompes funèbres.

La pire école

La pire école est la rue. La preuve: ces jeunes qui abandonnent leurs études sans aucune protestation des parents. L'avenir leur réserve de durs moments.

Charles le Prince

L'enfance de Jésus (1)

Déjà Il portait la marque des exilés

par George W. CORNELL
de la Presse Associée

Il est venu de la nuit. Sa vie fut inconnue, sauf dans ses conséquences. Il fut élevé et a vécu pour la plus grande part dans l'obscurité, et pourtant, il a bouleversé le monde.

"Si je me glorifie moi-même, a-t-il dit, ma gloire n'est rien." Un silence épais entoure le temps que Jésus a passé sur la terre. Sur les 33 années qu'il a vécu, on n'en raconte que trois. Pourtant, aucun autre personnage ne domine d'aussi haut l'histoire du monde.

Le contraste est étrange. "Les derniers seront les premiers, a-t-il dit, et les premiers seront les derniers." Il fut le plus humble des hommes, et pourtant son nom est au-dessus de tous les noms qui figurent dans les annales de l'humanité.

L'histoire de Jésus commence à Noël, et une grande partie en est inconnue. Pourtant, il existe des aperçus et des indices, en dépit de tous les éléments manquants. A partir de ces bribes que nous avons, et en se remémorant les circonstances de cette période, il est possible d'explorer les années inconnues.

Né dans une caverne

Ces années couvrent toute son enfance et sa vie de jeune homme jusqu'à l'âge de 30 ans environ, alors qu'il a entrepris son ministère public et que les voisins outragés l'ont chassé de Nazareth, sa ville natale. Tout a commencé le jour de sa naissance, dans une caverne à flanc de colline, à la périphérie de Bethléem — une caverne sombre et remplie de courants d'air où on gardait les animaux. C'est là que faute de trouver mieux un couple de paysans itinérants, venus de Galilée — Joseph et Marie — avaient pris refuge pour attendre la naissance de leur enfant.

Marie, affaiblie par l'accouchement, répandit du sel sur l'enfant pour lui endurcir la peau; elle l'enveloppa ensuite dans des langes et le déposa dans un creux, à même le sol de pierre, qui servait d'auge pour les bêtes.

C'était l'année 7 avant Jésus-Christ, et non pas l'an 1, comme le dit erronément le calendrier

moderne. Le satrape romain Hérode gouvernait Israël à ce moment-là. Les Écritures indiquent que Jésus naquit au moins deux ans,



et plus probablement trois, avant la mort de Hérode, laquelle est survenue en l'an romain 750, ou 4 ans avant Jésus-Christ.

Autres témoignages

D'autres témoignages, comme par exemple la déclaration de saint Luc, selon laquelle Jésus avait environ 30 ans quand Il entreprit son ministère, dans la 15ème année du règne de l'empereur romain Tibère, placeraient également sa naissance en l'an 7 avant Jésus-Christ.

Par coïncidence, cette année-là, et comme il a été déterminé plusieurs siècles plus tard par des calculs d'astronomie, une extraordinaire conjonction des planètes Jupiter et Saturne forma une brillante sphère visible dans le ciel.

Une "étoile", dit l'évangile de

Mathieu, attira les sages d'Orient présument de Perse; ceux-ci entreprirent un voyage de 1,200 milles, pour voir de leurs yeux les merveilles dont ils avaient entendues parler.

Plusieurs mois avant qu'ils ne

en aménageant une des grottes dans la campagne, là où habitaient un grand nombre d'ouvriers et de bergers.

Les récits anciens décrivent Joseph comme un homme âgé, un bon travailleur, qui était déjà veuf quand il avait épousé Marie. Quant à Marie, on dit qu'elle avait environ 16 ans. Certains écrits laissent entendre que sa soeur Salomé était venue l'aider dans ses couches.

L'enfant, circoncis à l'âge de huit jours par le mohel du village, fut appelé Yeshua, ou Jésus. C'était un nom très courant, qui signifiait "salut de Jehovah". Selon l'usage, Il serait connu par la suite sous le nom de Yeshua ben Joseph, Jésus, fils de Joseph.

A titre d'enfant mâle et de premier-né de Marie, Il serait chargé de toutes les obligations et de tous les droits du futur chef de famille.

A la fin d'une période de 42 jours de purification, tel que prescrit par la loi mosaïque, le couple amena le garçon au Temple, à Jérusalem, pour le consacrer à Dieu. L'offrande prescrite pour un nouveau fils était un agneau et une tourterelle, mais aux pauvres on permettait de n'offrir que deux colombes, et c'est ce que fit Joseph.

Pendant plus d'un an, semble-t-il, les époux demeurèrent à Bethléem, et l'enfant fut presque entièrement confié aux soins maternels. Il serait allé au sein jusqu'à l'âge de deux ans au moins.

Mais quelque temps avant, les astrologues étrangers arrivèrent avec leurs interprétations mystiques et leurs présents. Cette visite provoqua les soupçons du dépravé Hérode, qui à cause de sa crainte des complots avait déjà baigné sa propre maisonnée dans le sang.

Il envoya des troupes avec l'ordre d'exterminer tous les nourrissons de Bethléem âgés de moins de deux ans. Cette tactique barbare n'avait rien de surprenant dans cette région où l'oppression et la méfiance étaient de règle.

Averti par un rêve, Joseph avait fait lever sa famille pendant la nuit, et tous les trois avaient fui vers le sud de l'Égypte.

Déjà, Jésus portait la marque des exilés.

Au lendemain d'un Oui au référendum

"Ca va chuchoter et ça va se calmer"

— Jacques Parizeau

Par Pierre ROBERGE

MONTREAL (PC) — Selon le ministre des Finances Jacques Parizeau, une victoire du Oui au référendum sur la souveraineté-association, le printemps prochain, "provoquera de 15 jours à trois semaines d'énervement dans les milieux financiers. Ça va chuchoter et ça va se calmer", a-t-il ajouté en comparant cette éventuelle réaction à celle qui a suivi la victoire électorale du Parti québécois, il y a trois ans.

Prenant la parole pendant près de trois heures à lui seul, dimanche à Montréal-Est, devant quelque 200 auditeurs intéressés, M. Parizeau a ensuite répondu à un intervenant inquiet, déjà arrêté en octobre 1970 et battu par la police selon lui, qui avait déclaré: "Ils ne nous laisseront pas faire."

M. Parizeau a affirmé qu'il n'y avait pas à s'inquiéter d'une intervention de l'armée. "Les soldats se promèneraient en rangs par trois sur la rue Sainte-Catherine en criant 'Votre vote n'est pas bon, votre vote n'est pas bon'. Et après?", a lancé le député de L'Assomption.

Selon lui, une situation de violence a marqué octobre 1970, avec des enlèvements et le meurtre d'un ministre provincial, ce qui ne sera pas le cas à la suite du référendum.

Rappelant qu'il était président de l'exécutif du PQ à l'époque, M. Parizeau a ajouté que ces événements étaient "une tache sur le gouvernement fédéral, sur le Parti libéral du Canada et sur Pierre Elliott Trudeau".

Cet intervenant a ensuite précisé qu'il avait alors été détenu pendant deux semaines et qu'aucune accusation n'avait été portée contre lui, comme la grande majorité des quelque 400 personnes arrêtées à cette occasion d'ailleurs.

Il militait un peu au PQ et peut-être a-t-il "parlé trop fort" à son travail, dans une discothèque, à l'époque. Peut-être a-t-il été arrêté pour cela, mais il n'a jamais su exactement pourquoi il était sur les listes, a-t-il ajouté.

Oppression nationale

M. Parizeau, toujours lors de la période de questions qui a suivi son allocution, a été interpellé plusieurs fois par un représentant d'un "Comité-Information-Débat Québec" qui reprochait au PQ de s'allier à la "bourgeoisie" et de contribuer à l'oppression nationale des Québécois.

Le ministre des Finances lui a répondu, en citant l'exemple de M. Antoine Turmel, président de la chaîne Provigo, et de la compagnie de métallurgie Canam-Manac, dans la Beauce, que "chaque fois qu'un des nôtres mène une entreprise au succès on ne va pas lui tirer dessus, lui reprocher d'avoir réussi, en le traitant d'agent du capitalisme international".

"Le Québec n'est pas si contrôlé que vous pensez. Par exemple, grâce à la Caisse de dépôts et placements, nous sommes collectivement le plus gros actionnaire de quelque chose d'aussi petit que Domtar, a-t-il dit avec ironie. Paul Desmarais est un Québécois, même s'il est fédéraliste, même si je sais qu'il ne va pas encenser le PQ."

Cet intervenant, qui avait aussi affirmé que l'Hydro-Québec était contrôlée par les grandes banques américaines, a par la suite, à la question posée par le représentant de la PC, révélé qu'il avait déjà enseigné au cégep Ahuntsic mais qu'actuelle-

ment c'était "assez lousse" quant à son gagne-pain et qu'il recevait "un peu de chômage".

Le comité qu'il représente, et qui compte "un certain nombre" de militants, va bientôt publier un livre sur la question nationale au Québec. Il a précisé que ce livre serait rédigé "collectivement".

A sa dernière intervention, plutôt longue, une dame a répliqué: "On n'est pas venu pour entendre votre conférence."

Quant à la taxe supplémentaire de \$0,18, pour le moment annulée, imposée sur chaque gallon d'essence par son homologue fédéral John Crosbie, elle "vient siphonner \$600 millions dans nos poches et défaire ce que nous avions réalisé en deux ans d'efforts".

M. Parizeau a expliqué qu'en deux ans "on a coupé, on a rasé et on a pu sauver \$900 millions en taxes et impôts aux contribuables québécois. Mais en une nuit, la taxe Crosbie vient anéantir tout notre travail".

M. Parizeau admet que le Québec, depuis la hausse du pétrole en 1974 et jusqu'à maintenant, a reçu un peu plus d'Ottawa qu'il n'a versé mais, avec cette taxe, "nous redevons déficitaires".

Disant citer les meilleurs chiffres disponibles à Ottawa, le ministre péquiste a affirmé que, en faisant le bilan des contributions des Québécois et des versements fédéraux, ce que le Québec avait retiré depuis 17 ans de la Confédération équivalait à "12 petites bouteilles de bière par citoyen par année".

Peur contre fierté

Disant ne pas vouloir "s'enfermer dans des batailles de chiffres sans nom", M. Parizeau a ajouté que le référendum allait être un moment où les Québécois devront choisir entre la peur et la fierté.

"Si le référendum avait lieu tard un samedi soir, le Oui gagnerait haut la main. Mais c'est le lundi matin que les gens recommencent à se poser des questions", a-t-il dit en faisant allusion au travail de chacun.

Le Canada ne détient pas tant d'autonomie financière qu'on le pense par rapport aux USA, selon M. Parizeau. "Quand les taux d'intérêt montent à New York, ils suivent ici trois ou quatre jours après. La marge de manoeuvre financière du Canada par rapport aux États-Unis est à peu près la largeur d'un poil de grenouille."

L'Ontario et le Québec ont tellement investi dans le marché l'un de l'autre, ajoute-t-il, qu'il y aurait "des pertes formidables si on cassait cela" et que, quel que soit le statut politique du Québec, les échanges économiques devront continuer.

A sa sortie du Centre civique de Montréal-Est, M. Parizeau a affirmé que la position de M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, sur le critère d'admissibilité à l'école anglaise au Québec était "un retour au bill 22 et aux examens avec des enfants de cinq ans".

Il y a deux semaines, M. Ryan avait affirmé qu'une "brève conversation" entre un élève et la direction d'une école, en présence des parents, devrait permettre de déterminer si l'enfant est bien de langue maternelle anglaise et ainsi admissible à l'école anglaise.

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée
136, Principale Granby 372-5433
et imprimé par La Tribune Ltée 1950 rue Roy Sherbrooke

Editeur et directeur général: Alain GUILBERT
Sec.-trés. et dir. du personnel: Claudette GOSSELIN
Chef éditorialiste: Valère AUDY
Directeur de la rédaction: Alain DIONNE
Directeur du tirage: Jean-NIL LAPLANTE
Directeur de la publicité: Gilles GAGNON

La Presse canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0679.



Journal fondé en 1935

Quotidien depuis 1945

D'affirmer M. Heward Grafftey

"C'était le temps pour les hommes de bonne volonté de travailler"

COWANSVILLE (JDB) — "C'était le temps pour les hommes de bonne foi et de bonne volonté de s'asseoir et de travailler ensemble..." plus révolté que déçu, le ministre Heward Grafftey déplore que cette chance n'ait pas été saisie au vol par tous les fédéralistes, qui, au lendemain des dernières élections se sont retrouvés sur les bancs de la Chambre des Communes.

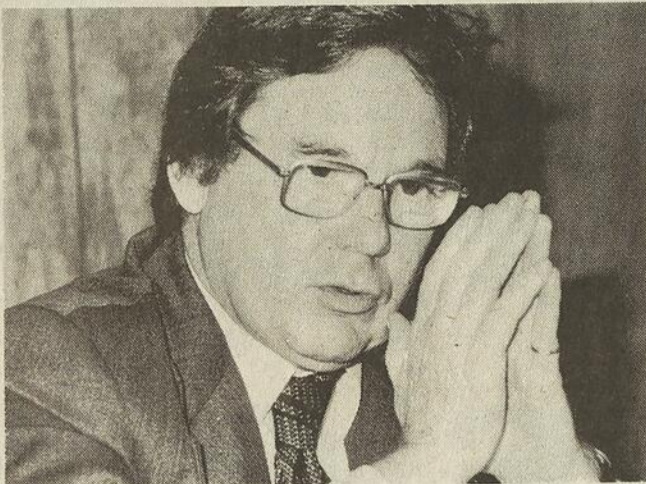
Tout dans les propos de M. Heward Grafftey, rejoint en fin de semaine, laisse transparaitre une préoccupation essentielle, même s'il ne l'exprime pas ouvertement: le Canada aura-t-il une autre chance? Retrouverait-on une autre occasion de débattre de l'avenir constitutionnel du pays en dehors de tout esprit de confrontation?

"Quand je suis arrivé à Ottawa, j'étais prêt à travailler avec tous les autres fédéralistes pour démontrer aux Québécois, surtout aux jeunes Québécois, que le fédéralisme pouvait être renouvelé, que la constitution pouvait être modifiée de façon dynamique."

Au lieu de ce dialogue ouvert qu'anticipait le député de Missisquoi, c'est à une élection générale qu'il se retrouve confronté, "les partis de l'Opposition n'ont pas pensé au Canada, ils l'ont tout simplement oublié" répète-t-il.

M. Heward Grafftey s'étonne que le NPD ait soutenu un gouvernement libéral minoritaire pendant deux ans, alors qu'il n'a attendu que deux mois pour verser le gouvernement conservateur. "C'est une farce monumentale dont tous les Canadiens font les frais..."

D'après les contacts qu'il a eus au cours des derniers jours avec des gens de mon comté comme de partout ailleurs, M. Heward Grafftey considère que les fédéralistes sincères sont profondément fâchés de l'attitude affichée par l'Opposition.



M. Heward GRAFFTEY

"C'est un beau cadeau que M. Trudeau vient de faire à René Lévesque en plongeant le pays dans une élection, alors que la menace du séparatisme plane sur le Canada", lance M. Grafftey qui se défend bien d'être pessimiste, mais qui ne peut s'empêcher d'être réaliste et lucide.

"Je suis certain que Trudeau et les libéraux polariseront les débats sur la question constitutionnelle, feront au Québec de cette élection un autre mini-référendum", en ce sens, il concède que l'élection ne sera pas facile à mener.

"Mais, ajoutez-t-il, je compte sur le bon sens des Québécois; la bonne foi dont nous avons fait preuve sera, elle aussi, prise en considération par l'électorat."

Le gouvernement conservateur a, selon M. Heward Grafftey, depuis son arrivée au pouvoir, fait tout son possible pour régler les problèmes profonds que connaissait le pays. Face à ces efforts, poursuit-il, l'Opposition a eu une appréciation très négative.

Quant au budget proprement dit, le ministre Grafftey rappelle qu'il était courageux, qu'il reconnaît bien la réalité, mais que l'Opposition n'y a vu que l'occasion rêvée de déclencher une élection; "Pour autant, il y avait des mesures très concrètes à l'intention des familles à revenus modiques ou moyens, personne ne semble en avoir tenu compte." Des mesures, Heward Grafftey entend bien en parler à ses concitoyens, chiffres en mains, tout en appréhendant que les libéraux négligent de telles questions dans le cadre de la future campagne électorale pour se concentrer uniquement sur la question constitutionnelle.

"Tous les efforts des libéraux au Québec iront dans le sens de cette polarisation, ils l'ont déjà fait il y a quelques mois avec les résultats que l'on connaît."

Mais M. Grafftey compte sur le bon sens des Québécois, sur leur juste appréciation de la situation pour que l'élection générale ne vire pas en mini-référendum. L'unité du Canada, son avenir constitutionnel exigeaient la concertation de tous les fédéralistes du Parlement, maintenant ces questions vont être débattues mais à des fins terriblement partisans, galvaudées dans le cadre combien irréaliste d'une élection.

Le député de Missisquoi s'emploiera, pour sa part, à dégager les véritables enjeux d'une élection dont aucun fédéraliste ne devrait se réjouir. Car, d'après M. Heward Grafftey, c'est sur le dos du Canada qu'elle risque de se faire, au bénéfice des séparatistes. Le courant sera fort à remonter, lucidement, il le reconnaît, mais il est prêt, plus que jamais, à y faire face.

Coup d'oeil

Immatriculation des motoneiges

QUEBEC -Le ministère des Transports du Québec annonce que la période d'immatriculation 1980, pour la motoneige, commencera cette année le 17 décembre 1979. Par ailleurs, la période de validité pour les plaques 1979 de la motoneige expire le 31 décembre 1979.

Les propriétaires de motoneige sont tenus de se présenter à l'une des succursales du bureau des véhicules automobiles ou à l'une des caisses participantes. Ils sont invités à le faire le plus tôt possible afin d'éviter la cohue des derniers jours.

Rappelons que le propriétaire de motoneige doit conserver sa plaque actuelle sur laquelle il apposera une vignette autocollante, après avoir acquitté les droits appropriés.

Il a besoin de repos

IBERVILLE — Le député de la circonscription électorale d'Iberville, M. Jacques Beauséjour, informe la population que ses bureaux seront fermés pour la période des fêtes, soit du 24 décembre au 7 janvier 1980.

Soirée de danse

MARIEVILLE — Le Club or et argent de Marieville organise pour le samedi 22 décembre une soirée de danse qui se déroulera au Pavillon Lussier à partir de 20 heures 30. Le ton sera donné par l'orchestre des Joyeux Chevaliers. Des prix de présence seront attribués et un goûter terminera la rencontre.

Des cliniques...

SAINT-HYACINTHE — Il y aura des cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants, à l'hôtel de ville de Saint-Césaire, lundi, le 17 décembre, entre 10 heures et midi; au sous-sol de la Caisse populaire Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe, mercredi, le 19, entre 13 heures 30 et 16 heures alors que jeudi, le 20 décembre, ce sera au tour de Acton Vale de voir se tenir dans la salle des pompiers, à l'hôtel de ville, entre 10 heures et midi, ce genre de cliniques.

Souper "Meritas"

SAINT-CESAIRE — Le Club Optimiste de Saint-Césaire tiendra lundi, le 17 décembre, à partir de 18 heures 45, à la polyvalente P.G. Ostiguy son souper Meritas qui ouvrira la semaine locale d'appréciation à la jeunesse. Au cours de la semaine d'autres manifestations auront aussi place et ce sera l'une le mercredi, l'autre le samedi. On fera durer le plaisir en en parlant qu'au moment opportun!

Tchou! Tchou!...

SAINT-PIE — Le Canadien Pacifique a obtenu l'autorisation de faire circuler ses trains sur la structure reconstruite du passage inférieur permettant à sa voie ferrée de franchir la route 235 soit la rue Notre-Dame, dans le village de Saint-Pie. Cependant, selon les informations recueillies par le député fédéral du comté de Saint-Hyacinthe, M. Marcel Ostiguy, il n'y aura aucun danger pour le public et le CP desservira plus efficacement sa clientèle agricole et commerciale dans cette région.

Le 27 à Farnham Grève possible des cols bleus

Par Geneviève TAVERNIER

FARNHAM — On parle de plus en plus d'une grève possible des cols bleus de la ville de Farnham pour le 27 décembre. Un vote des employés syndiqués indique, selon un porte-parole de la CSN, un rejet à 100% des propositions de la ville à ses employés du département de la voirie, qui sont en négociations depuis le début de l'automne et en bute à une volonté bien établie de la partie patronale de ne pas céder de terrain.

Or, après trois séances de négociations avec la ville, la dernière datant du 22 novembre, les employés municipaux, après avoir pris connaissance du rapport de leurs représentants à la table de négociation, ont rejeté les offres de la ville et ont mandaté leur exécutif pour déclencher une grève en temps opportun.

Les employés de la ville de Farnham auront le droit d'entreprendre une telle action à partir du 27 décembre si le processus de négociation n'a pas donné les résultats escomptés.

Les principales revendications sont: au chapitre des vacances annuelles, alors que la ville maintient le statu quo, les employés veulent avoir droit à trois semaines après trois ans de service, quatre semaines après cinq ans et cinq semaines après 12 ans. Présentement ils ont trois semaines après quatre ans, quatre semaines après huit ans et cinq semaines après 18 ans.

La ville offre à ses employés 13 jours de congés fériés par an alors que les syndiqués en veulent 15. D'autre part les employés revendiquent une prime de \$5 par journée travaillée en fin de semaine alors que la ville ne prévoit rien à ce poste même si un employé en congé est rappelé.

Quant aux vêtements de travail dont quelques salariés seulement profitent, si la ville veut maintenir le statu quo, les syndiqués demandent que cette mesure soit étendue à tous, compte-tenu de la nature même de leur travail. Et ils veulent l'indexation! Là encore la ville n'offre rien alors que le syndicat exige que les travailleurs bénéficient d'une bonne clause d'indexation pour maintenir leur pouvoir d'achat et le communiqué syndical ajoute que "là-dessus il serait vain de palabrer longuement sur cette question dans la conjoncture actuelle..."

Cependant, les augmentations de salaires que la ville offre pour un contrat de deux ans sont de 9% pour 1979 et de 7% pour 1980, sans indexation. A ce propos, compte-tenu qu'il n'y a jamais eu d'indexation au coût de la vie, le syndicat demande un rattrapage de 8% pour la durée de la présente convention pour ce qui a trait à la dernière année qui se termine et ce, en compensation de la perte du pouvoir d'achat. De plus, il demande que ce 8% soit intégré aux échelles de salaires pour l'année 1979 et un autre 8% pour 1980.

La moyenne actuelle des salaires se situe à quelque \$6.60 de l'heure, ce qui est considéré, par le syndicat, comme très bas pour cette catégorie de travailleurs. Toutefois, après avoir fait connaître au procureur de la ville, Me Alain Gauthier, et au ministère du Travail, le mandat de grève donné à l'exécutif par les syndiqués, la partie syndicale, dans le but d'éviter à la population de Farnham le désagrément d'un arrêt de travail des cols bleus durant la période des Fêtes, indique à la ville qu'elle est prête à négocier en tout temps aux fins d'en arriver à un règlement satisfaisant les parties en cause et, de ce fait, l'ensemble de la population.

Voleurs et receleurs Démantèlement d'un mini-réseau

GRANBY (GV) — Deux agents de la Sûreté du Québec de Cowansville ont réussi à mettre à jour un mini-réseau constitué de voleurs et de receleurs qui, durant les dernières semaines, opéraient un peu partout dans la région en procédant à l'arrestation de deux individus pris à la cour d'une résidence de la région de Bedford, au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Lorsque les agents Florent Blanchard et Benoit Bergeron ont mis la main au collet des deux individus, ils ne se doutaient pas que ces derniers faisaient partie d'un groupe de quatre personnes de la région "spécialisées" dans le vol sur commande. Ce qui devait suivre démontra qu'ils n'avaient en fait que découvert la pointe de l'iceberg...

Confiés aux soins des enquêteurs Marcel Lachance,

de la SQ de Granby, et Bob Larivière, de la SQ de Granby, les prévenus ont vidé leur sac au cours de la journée d'hier, confessant notamment une série de vols perpétrés ces derniers temps à la cabane à sucre La Grillade, au Motel Bernard et au Motel Bonsoir, de Granby, et dans la région de Marieville.

Les renseignements fournis par les deux individus ont non seulement permis aux policiers d'éclaircir ces affaires, mais également de récupérer la presque totalité des marchandises volées en ces différentes occasions, à savoir des outils, des matériaux de construction, des téléviseurs et des lampes, le tout évalué à plusieurs milliers de dollars.

Il va sans dire que, par la même occasion, les enquêteurs ont fait connaissance avec les receleurs chez qui ils ont retrouvé le butin, à l'occasion de perquisitions. Il a fallu deux camions pour tout transporter dans les locaux de la Sûreté du Québec de Granby.

Enfin, en plus d'indiquer aux policiers les noms et adresses de ceux qui leur passaient littéralement des "commandes", — et parfois même en payant d'avance pour des marchandises bien spécifiques — les deux individus ont embarqué deux autres complices dans la galère.

Tous ces gens, qui habitent pour la plupart à Granby, Adamsville, Stanbridge-est et Saint-Paul d'Abbotsford, devront répondre de leur conduite devant le tribunal des Sessions de la paix.

A Dunham mardi Assemblée sur le zonage agricole

DUNHAM (JdB) -Conformément aux dispositions de

la loi sur la protection du territoire agricole, la ville de Dunham tiendra une assemblée publique afin d'entendre les représentations de toute personne intéressée par la délimitation de la zone agricole.

Cette assemblée se déroulera le mardi 18 décembre, 1979 à compter de 19 heures 30 à la salle paroissiale, située 454 rue Principale.

Les personnes intéressées peuvent faire des représentations à la corporation municipale et en aviser la Commission de protection du territoire agricole du Québec ou lui en transmettre copie.

La position de la ville de Dunham est déjà connue, du moins dans ses grandes lignes, le conseil municipal demande, tout d'abord, que le plan d'urbanisme et de zonage dont la municipalité s'est dotée il y a quelques années ait préséance sur les propositions formulées par Québec en référence avec la loi 90.

L'objectif fondamental que vise Dunham est de restreindre la zone verte qui, d'après la loi, englobe la quasi totalité de son territoire, ce qui ne manque pas d'aller à l'encontre de la vocation que la municipalité assume au niveau de la construction résidentielle.

Super Sexe 3 films 18 ANS Adultes

APPRENTISSAGE à l'ÉCOLE avec LISA ROBERTSON 2^e FILM

les VIERGES & L'AMOUR

fiebre d'une nuit d'été PLUS

Cinéma LE PLAZA KATHY FOWLER

Centre d'achat Plaza, Granby 375-1826 Tous les soirs 7:30

Affiliation: Ciné Agence Dimanche 1:00 et 7:30

mazda

LA MAZDA 626 SEDAN 4 PORTES 1980 LA VOIR C'EST L'AIMER!

5 vitesses avec une gamme complète d'équipements standard **\$7295.**

Pour aussi peu que: aussi transmission automatique en option.

MAZDA GLC Hatchback 1980 standard

Mieux équipée — moins chère **\$4290** (transm., préparation en sus)

GEMME AUTO INC.

839 Cowie, Granby 378-6222

La direction et le personnel vous souhaitent de Joyeuses Fêtes.

Armand Russell et la loi 101 "Le jugement de la Cour suprême est équitable"

COWANSVILLE (JDB) — Le jugement de la Cour suprême, qui invalide le chapitre 3 de la loi 101 est très équitable, aux dires du député unioniste de Brome-Missisquoi, M. Armand Russell.

"Nous avions averti le gouvernement que la loi 101 était inconstitutionnelle, nous n'avons cessé de le mettre en garde, la décision rendue par la Cour suprême ne fait que le confirmer."

M. Armand Russell ajoute que cette décision amènera de l'eau au moulin du Parti Québécois, "c'est un argument de plus dont disposera M. René Lévesque pour le

référendum. Un argument qui se situe au niveau des sentiments, de la passion."

Le député de Brome-Missisquoi estime que comme les deux langues nationales existent au Québec, il est équitable que l'anglais soit, à l'instar du français, reconnu langue officielle de l'Assemblée nationale et des tribunaux.

"Il ne faut pas oublier que nous vivons en Amérique du Nord, et qu'il serait souhaitable que tous nous soyons capables de pratiquer les deux langues en usage au Canada."

Le jugement de la Cour suprême rétablit une situation que le député Russell jugeait tout à fait incorrecte, "Je suis satisfait, et j'aurais été terriblement déçu si la Cour suprême en aurait décidé autrement."

Il ne croit pas que le jugement rendu sur l'inconstitutionnalité des articles de la loi traitant de la législation et de la justice affecte d'autres dispositions de la loi. Un doute subsiste en ce qui concerne les municipalités et les commissions scolaires. Et le risque de la tâche d'encre est latent.

"Il y a, reconnaît-il, certains articles qui pourraient être mis en cause, mais à l'heure actuelle, personne ne les a contestés."

La portée du jugement, c'est ni plus, ni moins, pour le député de Brome-Missisquoi que le respect des droits de la minorité.

"Je souhaiterais, ajoute-t-il, que ce soit la même chose dans nos écoles, que chaque enfant puisse pratiquer les deux langues."



UM. Armand RUSSELL

Le document Ryan:

Conseil de la Confédération, réforme du Sénat et du scrutin

MONTREAL (PC) — Un document sur les positions constitutionnelles du Parti libéral du Québec proposerait notamment la création d'un Conseil de la Confédération formé de délégations provinciales incluant les ministres et le chef de l'opposition.

C'est ce que révélait Le Devoir, en fin de semaine, à propos du rapport de la commission politique du PLQ que le chef Claude Ryan rendra public aux alentours du 10 janvier.

Selon les informations obtenues par Le Devoir, le rapport proposerait une modification importante du Sénat dans sa forme actuelle.

En outre, le document appuierait la formule du scrutin proportionnel, un nouveau partage du pouvoir entre les provinces et l'inscription des droits linguistiques dans la constitution canadienne.

Rapport du conciliateur déposé aujourd'hui chez Bell

MONTREAL (PC) — Le commissaire conciliateur du ministère fédéral du Travail déposera aujourd'hui son rapport concernant les clauses en litige dans les négociations entre Bell Canada et le Syndicat des travailleurs en communication du Canada.

Advenant un rejet des recommandations de ce rapport, les 7.400 téléphonistes et employés de cafétéria à l'emploi de la société Bell pourront débrayer légalement dans la nuit de Noël.

Les négociations achoppent principalement sur les disparités salariales entre les différentes régions du Québec et de l'Ontario.

Campagne intense contre le projet de loi "Michelin"

HALIFAX (PC) — La Fédération du Travail de la Nouvelle-Ecosse intensifie sa campagne contre ce qu'elle appelle la loi Michelin, alors que le gouvernement conservateur cherche à faire voter son projet avant la fin de la session, qui devrait avoir lieu vendredi.

La Fédération a prévu \$16.000 de dépenses pour sa campagne, conduite surtout à la radio. Cette fin de semaine, les auditeurs ont entendu plusieurs fois un message contre le projet de loi en forme de "commercial".

Les dirigeants syndicaux soutiennent que le projet de loi a pour but d'empêcher la syndicalisation des employés des deux grandes usines Michelin de la Nouvelle-Ecosse.

Le projet vise les sociétés manufacturières ayant deux ou trois usines dans la province, et si dépendantes les unes des autres qu'une dislocation dans l'une les paralyse toutes. Un syndicat ne pourrait obtenir de "certification" pour l'une seulement; il devrait syndiquer tous les travailleurs de cette entreprise.

Le projet de loi a franchi l'étape de la deuxième lecture — l'approbation de principe — malgré l'opposition libérale et néo-démocrate.

Trudeau lutte-t-il contre lui-même?

OTTAWA (PC) — Il y a moins d'un mois, M. Pierre Trudeau déclarait qu'il se devait d'abandonner la direction du Parti libéral dans l'intérêt de ce dernier et de l'unité nationale. Aujourd'hui, on s'attend à ce qu'il retire ces paroles et dirige son parti dans la campagne électorale en vue des élections du 18 février.

Voici des extraits de déclarations de M. Trudeau exposant les raisons pour lesquelles les libéraux devaient se donner un nouveau chef.

— "Les libéraux en sont à repenser leur politique et à reconstruire leur organisation pour être prêts à reprendre le pouvoir. A mon avis, un changement à la direction est un élément de ce renouveau" (31 novembre).

— "Je sais aussi que la lutte pour l'unité (nationale)

continuera, même après le référendum. Il faudra de longs efforts soutenus pour construire la sorte de Canada que la plupart de nous voulons. Je pense qu'il est temps qu'un nouveau chef s'acquitte de cette tâche" (21 novembre).

— "Je crois que les problèmes du Canada et des relations fédérales-provinciales nécessiteront plus de six mois et un référendum pour être résolus et je pense qu'il est important que le prochain chef soit là pour le long trajet à parcourir, et, à cause de mes enfants, je ne veux pas parcourir ce long trajet" (21 novembre).

— "J'en suis venu à la conclusion que je ne suis pas l'homme pour rebâtir le Parti libéral et négocier un nouveau fédéralisme au cours de la prochaine décen-

nie" (Interview publiée le 26 novembre).

Suivent des déclarations d'autres libéraux sur les raisons et les ramifications de la démission de M. Trudeau annoncée le mois dernier.

"Son désir d'obtenir un bon résultat au référendum est un élément important de sa décision de ne pas rester chef du parti" (Le sénateur Jean Marchand, 21 novembre).

"Bien des gens sont sortis de leur retraite en ces derniers jours (depuis la démission de M. Trudeau). Ils y voient une chance d se rallier autour de quelqu'un qui vient de l'Ouest et le comprend" (M. Kyle Mitchell, secrétaire du parti fédéral, 23 novembre).



Prix en vigueur jusqu'au samedi 22 décembre. Tant qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

GS IONA
COUTEAU ELECTRIQUE



COUTEAU A DECOUPER ELECTRIQUE IONA
Pratique couteau en acier inoxydable à mise en marche par bouton poussoir. Ton blanc ou noir.

PRIX DE VENTE K-MART **25⁹⁴** Ch

Melitta



PRATIQUE CAFETIERE AUTOMATIQUE MELITTA
Récipient en verre résistant à la chaleur de 6 tasses de capacité et plaque chauffante. Indicateur d'eau et haut à filtre. Ton brun/amande.

Prix de vente K mart **24⁹³** Ch

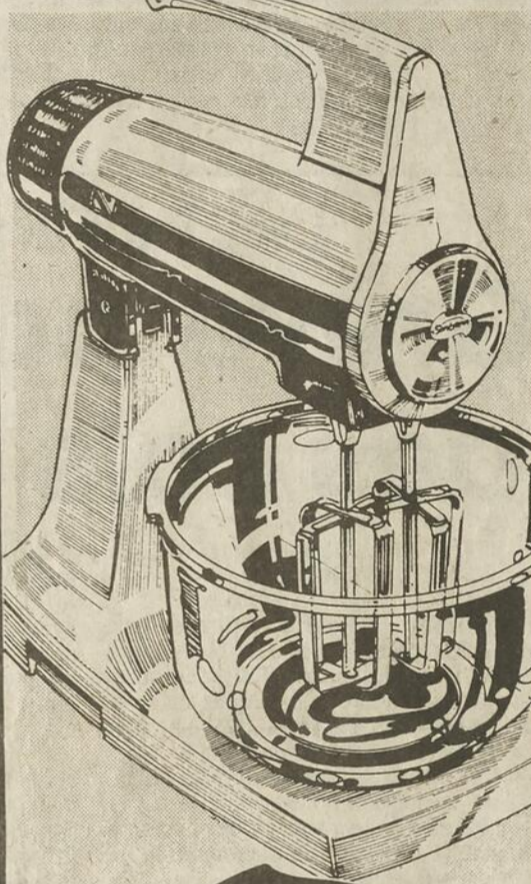
Kmart



MÉLANGEUR À ALIMENTS ET BOISSON 8 VITESSES
Élément de 650 watts et commutateur. Récipient en verre 5 tasses de capacité et livret de recettes inclus. Garantie 1 an. Ton or moisson.

Prix de vente K mart **31⁹⁶** Ch

Sunbeam



MÉLANGEUR MIXMASTER À DOUZE VITESSES
Grands batteurs avec réglage à 12 vitesses et cadran mélangeur. 2 récipients en verre, cordon amovible. Garantie 1 an. Ton amande.

Prix de vente K mart **79⁶⁷** Ch

Sunbeam



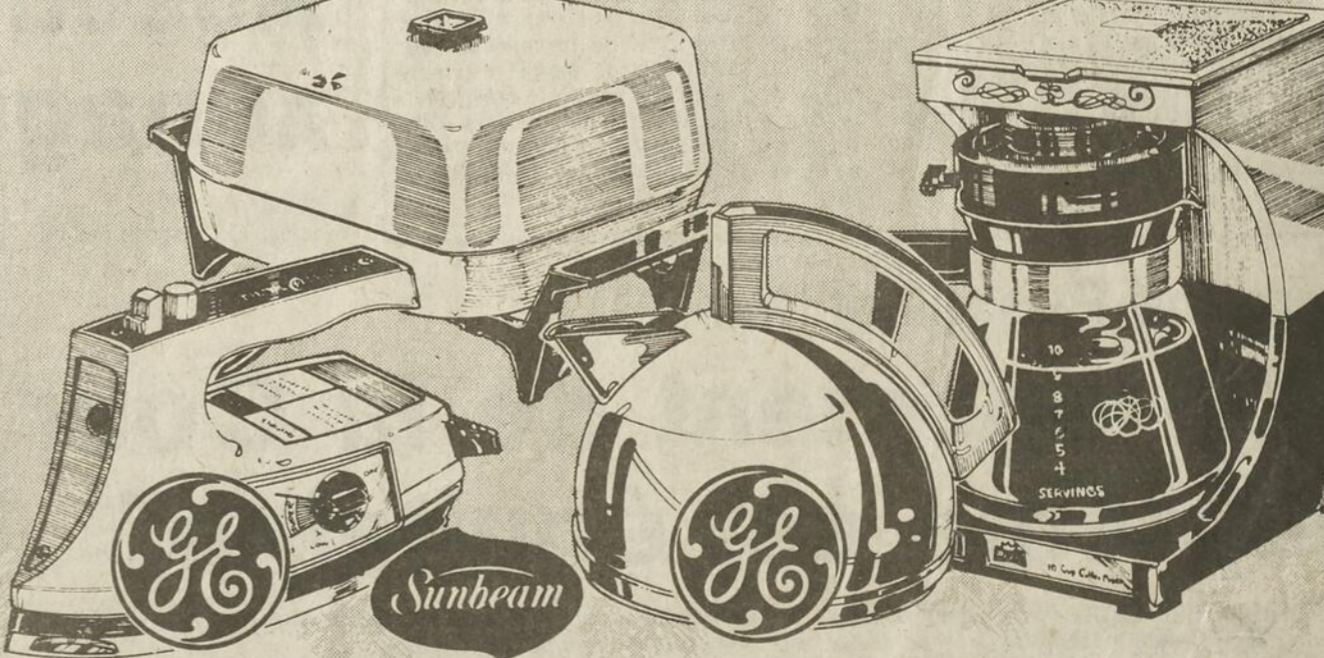
MIROIR À ÉCLAIRAGE DE QUATRE CÔTÉS
Miroir ordinaire et grossissant. Quatre réglages de lumière. Cordon de 6' Ton jaune or orné d'ivoire.

Prix de vente K mart **34⁸⁸** Ch

MIROIR POUR UNE BEAUTÉ PARFAITE!
Miroir à côtes ordinaire et grossissant. Deux tubes d'éclairage. Entièrement ton écaille de tortue.

Prix de vente K mart **18⁵⁷** Ch

GE



REPASSAGE AISÉ! FER À REPASSER À SEC, À LA VAPEUR
Léger fer à repasser muni d'une semelle en aluminium avec 25 trous. Guide des tissus et indicateur du niveau d'eau. Ton amande avec garniture brune.

Prix de vente K mart **27⁹³** Ch

PRATIQUE POÊLE ÉLECTRIQUE À ENDUIT TEFLON®
Poêle électrique avec surface anti-adhésive facile à nettoyer, guide de température et couvercle. Ton or moisson.

Prix de vente K mart **38⁵⁷** Ch

LA BOUILLIÈRE ÉLECTRIQUE DE 2 PINTES CAPACITÉ
Puissant élément de 1500 watts pour bouillir l'eau rapidement. Cordon attaché. Ton or moisson.

Prix de vente K mart **19⁸³** Ch

LA CAFETIERE AUTOMATIQUE 10 TASSES CAPACITÉ
Un aide-ménagers indispensable! Muni d'une pompe amovible, corbeille et filtres. Garantie 1 an.

Prix de vente K mart **31⁸⁸** Ch

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU
Goutte à goutte se vide le bas de laine

Pour tous les cadeaux de Noël... magasinez chez **Kmart**

Dès l'annonce de la question

L'UN précisera sa stratégie référendaire

MONTREAL (PC) — L'Union nationale va préciser vendredi, dès que sera connu le libellé de la question du référendum, sa stratégie quant à la souveraineté-association. C'est ce qu'a déclaré dimanche en conférence de presse M. Rodrigue Biron, chef de l'UN.

Samedi, le quotidien Le Devoir affirmait que son parti allait peut-être appuyer le Oui au référendum ou bien recommander l'abstention. A la question de savoir quels seraient les effets d'une telle position sur les rapports de l'UN avec le parti du premier ministre canadien Joe Clark, M. Biron a répondu, sibyllin: "Vous me permettrez de sourire."

L'UN a-t-elle écarté la possibilité d'appuyer le Oui au référendum? Encore une fois, M. Biron a répondu que sa position serait connue vendredi, lors du dépôt de la question par le premier ministre René Lévesque, à l'Assemblée nationale.

Le chef de l'UN a ajouté que cette stratégie serait dévoilée "petit à petit" et qu'il y avait encore six mois avant le référendum.

Quant aux élections fédérales du 18 février prochain, le député Serge Fontaine, de Nicolet-Yamaska, a précisé que des responsables de l'UN avaient rencontré M. Marcel Danis, nouveau président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, la branche provinciale du parti tory canadien, afin de fixer une stratégie commune.

M. Biron a affirmé que, malgré la polarisation accusée de la part du PQ et du Parti libéral du Québec, révélée par des sondages récents, les conservateurs avaient des chances de gagner "entre 10, 12 15 et jusqu'à 30 comtés" au Québec au scrutin de février.

"J'interviendrai dans mon comté de Lotbinière en faveur de mon député conservateur, M. (Richard) Janelle", a ajouté M. Biron. Elu sous la bannière du Crédit social le 22 mai dernier, M. Janelle est ensuite passé dans le camp de M. Clark pour devenir le troisième tory québécois aux Communes.

Le nombre de pannes d'électricité reste stable

MONTREAL (PC) — Comparativement à samedi, le nombre de pannes d'électricité s'est amoindri ou est demeuré stable dimanche dans les régions des Laurentides, de Richelieu-Rive-Sud, de Québec et de Montréal.

Dans la région de Montréal, l'Hydro-Québec demande à la population de réduire sa consommation durant les heures de pointe de 17 à 19 heures. La société recommande d'utiliser moins d'eau chaude et de restreindre l'éclairage extérieur le plus possible, notamment dans le secteur est de la ville.

Soixante-cinq pannes affectent 1.021 abonnés à Montréal et deux de ces pannes touchent plus de cent abonnés, soit dans Outremont, où 223 abonnés manquent d'électricité depuis plus de 24 heures, et sur les rues Chapeau et Hochelaga 126 abonnés n'ont plus l'électricité depuis samedi après-midi.

La société rappelle que les réparations s'effectuent lentement puisqu'il n'y a que quatre équipes de services essentiels en service dans la métropole.

A Montréal, les gens habitant entre les rues Masson et Mont-Royal, sur les rues Cartier, Chabot et Bordeaux, ont triplé leur consommation dimanche après-midi et devraient faire preuve de plus d'économie, selon le porte-parole d'Hydro-Québec.

Dans les Laurentides, il n'y a pas eu de nouvelle panne dimanche, mais la panne touchant une partie du centre industriel et du centre commercial se poursuit toujours depuis lundi.

Actuellement, 90 interruptions de courant privent 1.147 abonnés de service.

Dans la région de Québec, 40 pannes touchent 285 abonnés et 14 de ces pannes privent 135 abonnés d'électricité depuis plus de 48 heures. Il n'y pas eu d'équipe de services essentiels au cours de la fin de semaine.

Vingt-six pannes affectent 157 abonnés dans le secteur Richelieu-Rive-Sud mais le porte-parole a indiqué que des équipes sont à l'oeuvre à peu près partout et que les réparations, quoique un peu lentes, se font avec régularité.

Elvis: son idole

CALGARY (PC) — Quand elle avait 41 ans, Christine Wallace, de Calgary, trouvait Elvis Presley bizarre.

Maintenant âgée de 71 ans, elle trouve qu'Elvis est le plus grand phénomène depuis la télévision.

Elle a beaucoup aidé son petit-fils, Gordon Skitch, 27 ans, à former un club de fervents d'Elvis à Calgary.

Et elle a beaucoup travaillé l'organisation d'un congrès d'Elvis à Calgary le 13 janvier à l'occasion de l'anniversaire de naissance du "roi". Le club compte 125 membres.

Si elle trouvait d'abord curieuse la façon de danser d'Elvis, elle ne croyait pas du tout qu'Elvis ou le rock and roll pouvaient corrompre la jeunesse.

Une fois qu'Elvis eut quitté l'armée, Mme Wallace, l'a trouvé religieux. "C'est lui qui m'a fait aimer le rock and roll et j'ai fini par l'aimer".

Si bien qu'elle ignore d'Elvis, c'est le nombre des disques qu'il a enregistrés.

"Don't be cruel" est l'un des airs d'Elvis qu'elle préfère, mais, dans sa voiture, elle aime bien écouter "Amazing Grace" et "How Great Thou Art".

Elle refuse de croire le mal que l'on peut dire d'Elvis, notamment au sujet des narcotiques. Le médecin qui lui en a prescrit a eu tort, pense-t-elle.



dernière minute

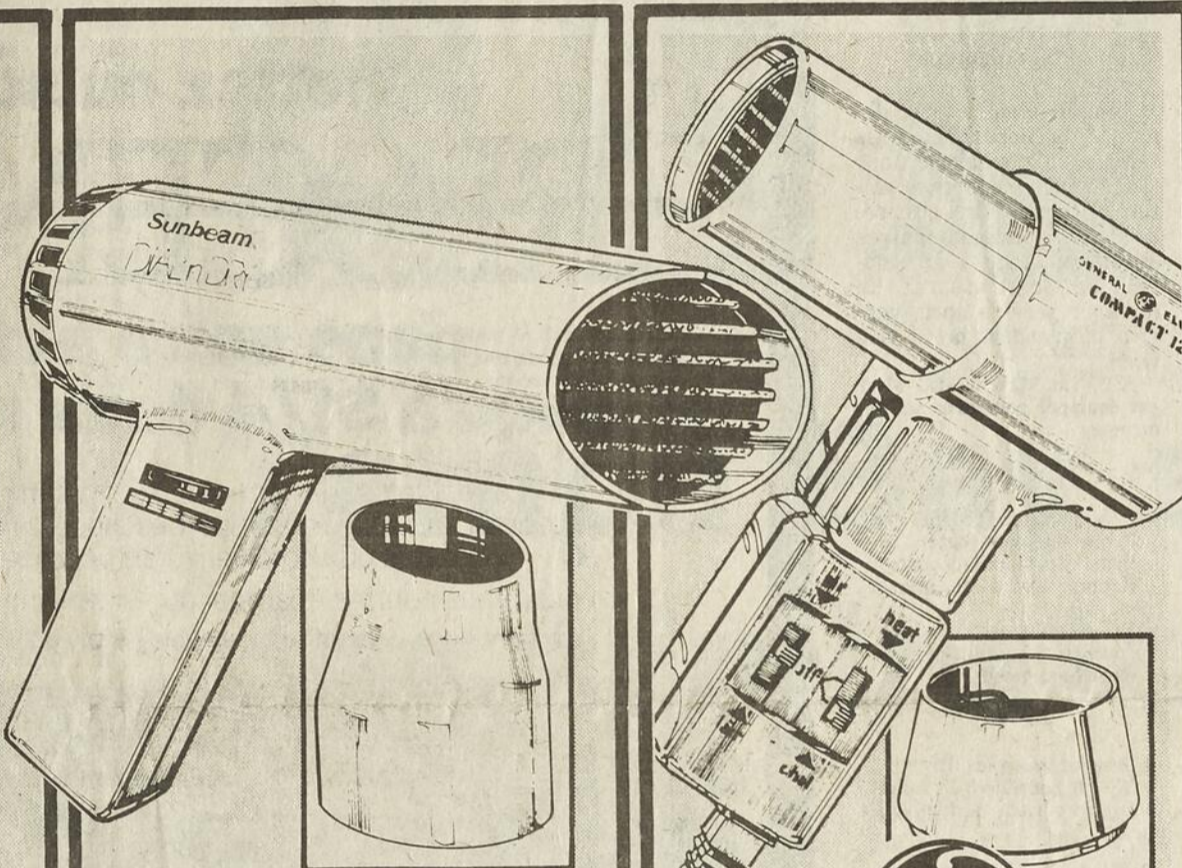
Prix en vigueur jusqu'au samedi 22 décembre. Tant qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



PRATIQUE GRILLE-MAÏS POUR UN REPAS FRUGAL!

Pour un maïs éclaté toujours chaud et frais! Le maïs est arrosé automatiquement du beurre contenu dans le godet Butterwell®.

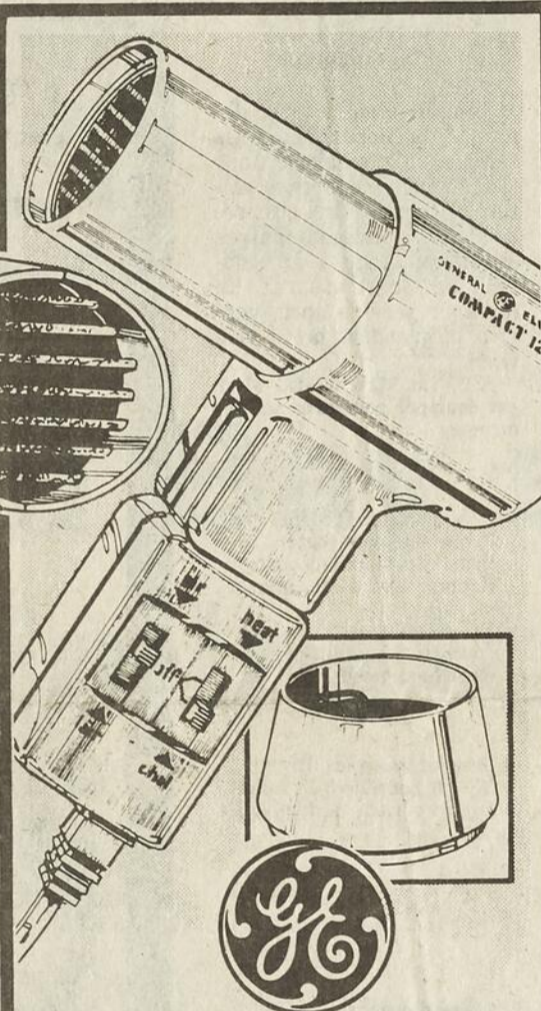
Prix de vente K mart **39⁵⁷** Ch



SÈCHE-CHEVEUX SUNBEAM POUR UN SÈCHAGE RAPIDE!

Modèle muni d'un réglage de chaleurs et vitesses de 300 à 1200 watts. Buse concentrant le débit d'air incluse.

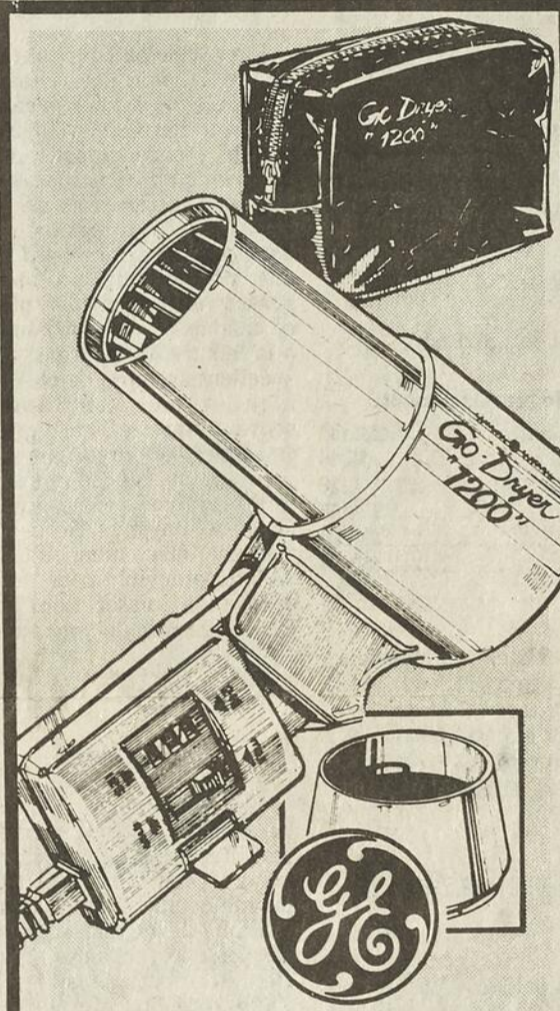
Prix de vente K mart **19⁹⁹** Ch



SÈCHE-CHEVEUX GENRE PISTOLET TRÈS COMPACT

Pratique poignée pliante. Élément 1200 watts avec 2 chaleurs et 2 vitesses. Buse concentrant le débit d'air.

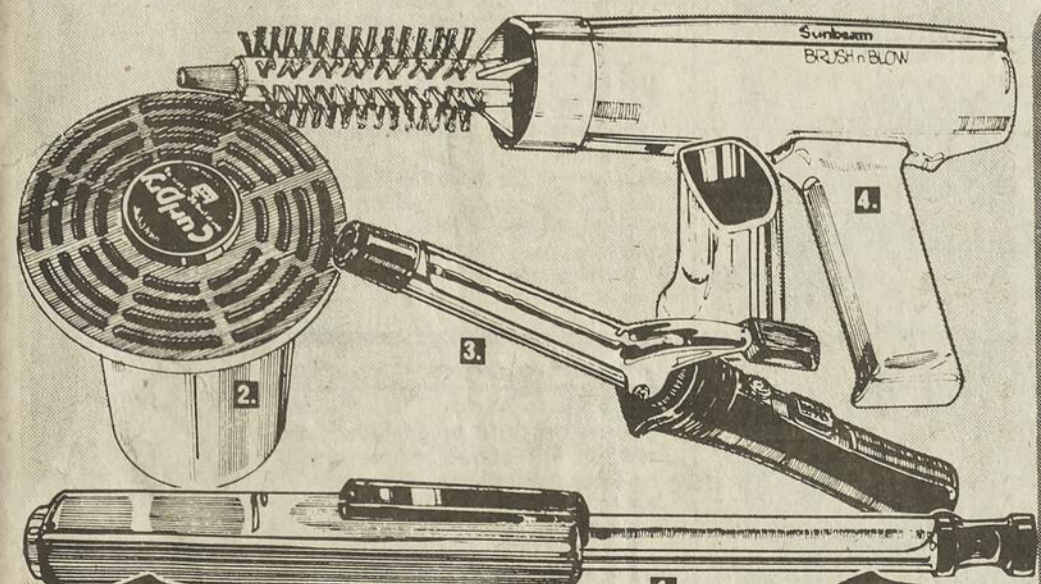
Prix de vente K mart **21⁸³** Ch



SÈCHE-CHEVEUX COMPACT AVEC POIGNÉE PLIANTE

Puissant élément de 1200 watts avec deux vitesses et deux chaleurs. Buse concentrant le débit d'air. Étui.

Prix de vente K mart **21⁶⁶** Ch



LE FER À FRISER À SUNBEAM

Bout ne chauffant pas, cordon pivotant et élément de 11 watts. Modèle très économique!

Prix de vente K mart **887** Ch

L'ACCESSOIRE DE SÈCHOIR CURL DRY

Les accessoires pour la plupart des sèche-cheveux. Pour la mise en plis, boucles et d'autres.

Prix de vente K mart **779** Ch

LE FER À FRISER À BI-TENSION

Le fer professionnel avec bout ne chauffant pas, voyant lumineux et support Adaptateur inclus.

Prix de vente K mart **1174** Ch

LE SÈCHOIR AVEC BROsse DE SUNBEAM

Élément 1000 watts avec 2 réglages de chaleur et 2 vitesses. Poignée amovible. Brosse et buse.

Prix de vente K mart **1666** Ch

REMINGTON

LE RASOIR ET ÉTUI DE VOYAGE LADY REMINGTON

Pratique et élégant rasoir électrique pour une beauté parfaite! Avec cordon.

Prix de vente K mart

17⁷⁷ Ch

RASOIR PHILIPS À TROIS TÊTES POUR HOMMES

Rasoir à têtes réglables avec 12 lames pour un rasage parfait! Haut à nettoyage facile. Taille-favoris pratique. Cordon spirale amovible.

Prix de vente K mart

57⁷⁷ Ch



"Donne toujours satisfaction" Votre satisfaction garantie ou votre argent remis... avec le sourire... Non seulement un slogan MAIS UN MODE DE VIE!

LES GALERIES DE GRANBY
60 ÉVANGÉLINE — GRANBY

OUVERT LES LUNDI, MARDI ET MERCREDI DE 9 H A 6 P M — JEUDI ET VENDREDI DE 9 H A 9 P M ET SAMEDI 9 H A 5 P M

LES CARTES DE CREDIT

CHARGEX

ET

master charge

SONT LES BIENVENUES!

Essai de la:

MAZDA GLC

Contrairement à ses rivales japonaises, la Mazda a connu certaines difficultés de pénétration du marché nord-américain.

C'est pourquoi, en 1977, la compagnie lançait un modèle entièrement redessiné: la Mazda GLC. À un prix raisonnable. Pour rendre cette voiture plus attrayante en 1980, Mazda offre encore plus en équipement standard sur son modèle de base (\$4,290): un volet de départ automatique, des sièges baquets inclinables, des freins à disques assistés à l'avant, des roues en acier de style, des vitres teintées, un dégivreur électrique de lunette arrière, une direction à

rapport variable, des commandes groupées sur colonne de direction, une boîte à gants, une ouverture du capot commandée de l'intérieur, un bouchon d'essence verrouillable, un totalisateur journalier et des baguettes latérales de protection.

L'équipe de spécialistes du Club Automobile du Québec a donc essayé pour vous la Mazda GLC 1980.

Le modèle 3 portes de luxe (\$4,795) mis à notre disposition par la compagnie Mazda offrait une série d'options dont l'ensemble permettait une finition générale au-dessus de la moyenne pour le prix payé: une banquette arrière à

dossier rabattable en sections, des garnitures en tissu et vinyle, une moquette à poil ras, des pare-chocs chromés, un tableau de bord en simili-bois, un lave-glace/essuie-glace électrique de lunette arrière, des pneus radiaux à flanc blanc, un hayon arrière à télécommande électrique, un bloc central au plancher, un rétroviseur journalier, des essuie-glace à fonctionnement intermittent, un miroir de courtoisie et une tablette vide-poches à l'avant.

La qualité de la peinture a été jugée excellente. Par contre, la résistance du métal comme celle des garnitures nous est apparue de qualité moyenne.

DIRECTION

Souple et stable, la direction était sensible aux vents latéraux. Elle offre un rayon de braquage extrêmement court et l'utilisation de pneus Bridgstone d'excellente qualité élimine toute vibration.

SUSPENSION

Une suspension ferme permet un comportement prévisible en toutes circonstances et offre une bonne stabilité tant sur la route pavée que gravellée.

FREINS

Les freins assistés ne demandent pas d'effort et offrent une stabilité meilleure que la moyenne.

A l'intérieur

Les principales qualités de la GLC sont une visibilité excellente tant à l'avant qu'à l'arrière du véhicule et un espace impressionnant compte tenu des dimensions extérieures de la voiture. Il faut également noter un tableau de bord et une instrumentation bien pensés, un volant bien placé qui ne nuit aucunement à la lecture des cadrans, un excellent système de chauffage et une ventilation bruyante mais efficace grâce aux réflecteurs arrière.

Un point cependant aurait avantage à être amélioré: le hayon arrière. Il pourrait être muni d'une tablette amovible pour permettre de laisser dans la voiture certains objets hors de la vue.

Sur la route

Les démarrages à froid et à chaud se sont révélés sans reproche. La puissance d'accélération était acceptable et le moteur permettait d'excellentes reprises lorsque réchauffé. Particulièrement sensible à l'humidité, le moteur de notre voiture d'essai avait tendance à caler aux arrêts et hésitait pendant la période de réchauffement.

Lors de la vérification, nous avons déploré l'absence d'un réservoir d'expansion: le bouchon du radiateur doit donc être enlevé pour vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

TRANSMISSION

Le rapport bien échelonné de la transmission permet d'exploiter le moteur à fond. Pourtant, malgré un passage de vitesses en douceur, elle s'est révélée plus bruyante que la normale. Cet excès de bruit aurait pu être corrigé par une meilleure insonorisation.

Conclusion

Compte tenu du prix demandé, la Mazda GLC nous semble un bon achat dans la catégorie des petites voitures. Par ailleurs, le réseau de concessionnaires aurait avantage à être développé pour assurer un meilleur service après-vente à la grandeur de la province.

N.B. La Mazda GLC n'est pas équipée pour tirer une remorque.

POUR

Prix d'achat abordable
Bonne tenue de route
Instrumentation adéquate
Grand espace de chargement
Freins efficaces
Excellente visibilité
Excellents pneus

CONTRE

Insonorisation insuffisante
Moteur sensible à l'humidité durant la période de réchauffement

Facilité d'entretien

Légende:
1 - excellent, 2 - Très bon, 3 - Bon
4 - avec réserve, 5 - médiocre

SUJETS	1	2	3	4	5
Niveau des liquides					
Batterie	x				
Maitre-cylindre	x				
Lave-glaces	x				
Huile à moteur			x		
Huile à transmission aut.			x		
Sys. de refroidissement			x		
Moteur					
Bougies	x				
Distributeur	x				
Ajust. du carburateur	x				
Filtre à l'huile	x				
Addition d'huile	x				
Remp. des courroies	x				
Boyaux					
Haut du radiateur	x				
Bas du radiateur	x				
Chauffe-eau	x				
Phares et feux					
Phares scellés	x				
Feux arrière	x				
Feux de stationnement	x				
Climotants	x				
Phares de recul	x				
Fusibles	x				



Mettez du son CRESCENDO dans votre auto... et jusqu'à \$174 dans votre poche!

La réputation des radios Crescendo n'est plus à faire. G. Lebeau vous offre ces superbes modèles de très haute qualité à des prix comme jamais vous n'en verrez. En plus, vous pourrez épargner sur l'installation et les haut-parleurs. Hâtez-vous, cette offre est valable jusqu'au 29 février seulement.



CRESCENDO
modèle RCH27UNCD avec cassette et radio AM/FM, MPX stéréo comprenant les caractéristiques suivantes:
● 20 watts RMS/canal
● Système Dolby intégré
● Ejection automatique de la cassette
● Commutateur de sonorité
● Reprise automatique
● Commutateur pour cassette CrO2
● Commutateur pour éliminer les parasites dus à l'allumage
● Circuit électronique (local ou longue distance).
une valeur de \$699.00
pour seulement
\$525.00

CRESCENDO
modèle RCH26UNCD avec cassette et radio AM/FM, MPX stéréo comprenant les caractéristiques suivantes:
● 20 watts RMS/canal
● Système Dolby intégré
● Circuit électronique
● Ejection automatique de la cassette
● Commutateur de sonorité
● Reprise automatique
● Commutateur d'élimination
une valeur de \$599.00
pour seulement
\$450.00

CRESCENDO
modèle RCH25UNCD avec cassette et radio AM/FM, MPX stéréo comprenant les caractéristiques suivantes:
● 20 watts RMS/canal
● Ejection automatique de la cassette
● Commutateur d'élimination
● Commutateur de sonorité
● Reprise automatique
● Circuit électronique
une valeur de \$499.00
pour seulement
\$375.00

CRESCENDO
modèle RCH24UNCD digital avec cassette et radio AM/FM, MPX stéréo comprenant les caractéristiques suivantes:
● Retour automatique
● Marche avant et rembobinage
● Contrôle d'orientation
● Horloge digitale
● Syntonisation à bouton-poussoir
● Témoin lumineux
● Bouton d'ajustement de la minuterie
une valeur de \$395.50
pour seulement
\$299.95

CRESCENDO
modèle RCH22UNCD digital avec radio AM/FM, MPX stéréo comprenant les caractéristiques suivantes:
● Fréquence de radio et indicateur de l'horloge
● Commutateur mono/stéréo
● Syntonisation à bouton-poussoir
● Horloge digitale
● Syntonisateur, postes locaux/longue distance pour FM
● Contrôle d'orientation
● Bouton d'ajustement de la minuterie
une valeur de \$279.50
pour seulement
\$219.95

CRESCENDO
modèle RCH81UNCD avec cassette et radio AM/FM, MPX stéréo comprenant les caractéristiques suivantes:
● Témoin lumineux
● Marche avant et rembobinage
● Bouton d'éjection
● Contrôle d'équilibrage
une valeur de \$159.95
pour seulement
\$124.95

G. Lebeau Ltée
Depuis que Lebeau est dans l'son le son est dans l'beau!

L'industrie japonaise de l'automobile se défend

Par Paul NORMAND

TOKYO (AFP) — Présente et conquérante sur tous les marchés mondiaux, l'industrie japonaise de l'automobile n'entend pas se laisser distancer.

Internationalisation des modèles et de la production, coopération avec des partenaires étrangers: tels apparaissent actuellement les deux objectifs principaux vers lesquels elle évolue.

Une visite aux usines de la société 'Nissan' (Dat-sun) a permis à un groupe de journalistes de constater que les constructeurs nippons restaient sur leurs gardes, devant les défis de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis, et s'efforçaient de garder le bon cap. Rassurés sur la solidité d'un marché intérieur qui absorbe environ la moitié de leur production, ils surveillent de près leurs marchés extérieurs: les Etats-Unis (40 pour cent de leurs exportations), l'Europe de l'Ouest (20 pour cent), le Proche-Orient (10 pour cent), le reste du monde (30 pc).

Pour rester compétitifs aux Etats-Unis et en Europe, ils s'engagent dans la course à "l'automobile mondiale". Plusieurs modèles, conçus pour satisfaire la clientèle des pays industrialisés, se rapprochent de plus en plus, comme ceux conçus pour le marché américain, des voitures européennes par les solutions techniques, le style et la sobriété.

Assemblage

Les Japonais, qui fabriquent peu hors de chez eux, paraissent résignés à construire davantage d'usines d'assemblage à l'étranger, aussi bien aux Etats-Unis et en Europe que dans certains pays du tiers monde très désireux d'édifier leur propre industrie automobile.

'Nissan', pour sa part, anime 25 chaînes de montage dans 20 pays du tiers monde mais incorpore à ses voitures généralement peu de pièces de fabrication locale. Lorsqu'ils sont obligés de fabriquer et de monter hors de chez eux, les Japonais perdent en effet l'énorme avantage d'une production nationale hautement mécanisée et d'une main d'oeuvre aussi compétente que travailleuse.

D'autre part, les constructeurs nippons semblent désireux de coopérer aussi bien avec des fabricants d'équipements qu'avec leurs collègues américains et surtout européens. Ces gestes de bonne volonté et de courtoisie commerciale pourraient se traduire prochainement par des achats d'équipements accrus et par des échanges techniques beaucoup plus approfondis, notamment en matière de systèmes anti-pollution.

Pour sa part, M. Takshii Ishihara, président de Nissan, s'est prononcé "pour la coexistence, la prospérité et le respect mutuel de tous les constructeurs mondiaux", ajoutant qu'il "ne fallait pas trop exagérer la concurrence".



**553 PRINCIPALE
GRANBY 378-0181**

Canada: défaite plutôt très humiliante

MOSCOU (PC) — Les Selects du Canada ont encaissé une humiliante défaite de 10-1 devant la Tchécoslovaquie hier, à l'ouverture du tournoi de hockey Izvestia.

L'équipe nationale tchèque a ouvert le pointage dès la première minute de jeu et possédait une avance de 5-1 après la première période.

Le Canada n'a concédé qu'un but en deuxième reprise, mais quatre autres dans le dernier engagement.

"Le talent a triomphé", a déclaré le pilote Tom Watt, du Canada.

"C'est vraiment gênant. Ils forment une grande équipe, à laquelle nous ne pouvons nous comparer. Nous devons nous préparer beaucoup mieux pour un tel tournoi."

Les Canadiens, un mélange de joueurs professionnels et amateurs, étaient arrivés la veille au soir, après deux défaites contre l'équipe B de Finlande au cours de la semaine.

Watt, un des trois instructeurs de l'équipe olympique, a révélé qu'il n'avait pas changé de stratégie dans la deuxième période alors que ses protégés s'étaient sentis bien défendus contre leurs rivaux.

John Devaney, d'Edmonton, a marqué l'unique but du Canada. Il est un des neuf membres de l'équipe olympique complétée par 13 joueurs appartenant à des clubs de la LNH.

Dans l'autre match de la journée, l'URSS a triomphé de la Suède 5-1.

January: une couple de \$\$\$

NORTH MIAMI, Fla. (AP) — Don January, qui a pris les devants dès la première ronde et qui ne l'a perdu qu'une seule fois par la suite, a présenté une carte de 67 hier pour remporter le Championnat national senior de la PGA doté d'une bourse de \$100.000, avec une avance de huit coups.

January, qui est devenu éligible à participer à ce tournoi il y a un mois quand il a célébré son 50ème anniversaire de naissance, n'a pas lâché prise en dépit d'un genou gauche qui l'a fait souffrir à compter de vendredi.

George Bayer a terminé au deuxième rang après avoir détenu brièvement une avance de deux coups lors de la troisième ronde.

La fiche de January, 18 coups sous la normale pour un total de 270, était la deuxième meilleure depuis le début de cette compétition en 1937. Il a entrepris la journée d'hier avec une avance de trois coups qu'il a augmentée grâce à cinq birdies.

La Coupe Davis évidemment aux USA

SAN FRANCISCO (Reuter) — En triomphant, samedi, à San Francisco, dans le match de double, les tennismen américains ont porté à trois victoires à zéro leur avance, face à l'Italie et sont désormais assurés de remporter pour la 25ième fois la coupe Davis.

La rencontre de samedi a été la partie la plus disputée à laquelle ont pu assister les 8.500 spectateurs de l'Auditorium de San Francisco depuis le début de la finale.

Bob Lutz et Stan Smith ont disposé de Paolo Bertolucci et d'Adriano Panatta en trois sets, mais la deuxième manche a été particulièrement disputée (6-4, 12-10, 6-2).

Le triomphe des Américains en finale était attendu. Les Italiens, donnés quasi-

ment battus avant la rencontre, ont de plus été affaiblis par la blessure de leur numéro un, Corrado Barazzutti, qui a dû abandonner vendredi, face à Gerulaitis en simple.

La victoire de Lutz et Smith en double est celle de l'expérience. Ayant sous deux dépassé la trentaine, ils faisaient leur adieu à la coupe Davis à San Francisco. Ils seront remplacés l'an prochain par leurs cadets, John McEnroe et Peter Fleming qui forment d'ores et déjà la meilleure paire de double au monde.

Après un premier set que les Américains s'adjugeaient facilement, le match s'équilibrait et les spectateurs assistaient à une rencontre assez terne qui n'était en fait qu'une bataille de services.

Les sports

Des Cougars trop faibles

GRANBY (BB) — Les Vics de Granby ont disputé un autre match parfait vendredi soir et ils ont vaincu les Cougars de Châteauguay 7 à 1, décrochant ainsi leur neuvième victoire de la saison et leur 20e point au classement de la ligue Richelieu.

Après avoir concédé le premier but aux Cougars, les Vics ont vu sept de leurs joueurs compter les buts, trois en première période et deux dans chacune des deux autres périodes.

"Une belle victoire d'équipe confirmée par le fait que les buts ont été comptés par sept joueurs différents", a déclaré Marc Courtemanche à l'issue de la rencontre.

Les Vics ont nettement dominé leurs adversaires du début à la fin, dirigeant pas moins de 47 lancers sur les filets adverses alors que Daniel Caron faisait face à 35 tirs, dont 14 dans la première période. Les Vics ont lancé 20 fois en première. La jeune équipe de Châteauguay ne pouvait vrai-

ment rien faire devant la rapidité et surtout le jeu discipliné des Vics. De plus, les Vics ont vu leur jeu de puissance fonctionner à merveille alors qu'ils ont marqué trois de leurs buts avec un avantage numérique. Granby menait 3 à 1 après la première période, grâce à des buts de André Hébert, Bob Jones et Constant Boyer.

René Delorme et Guy Blanchard ont porté le compte à 5 à 1 dans la seconde, tandis que Claude Bellefeuille et Yves Parcel complétaient le pointage au dernier engagement. Pour Claude Bellefeuille, il s'agissait de son premier but dans l'uniforme des Vics, en deux rencontres.

Les Vics disputeront leur prochain match jeudi soir à Valleyfield et dimanche soir ils accueilleront St-Jean à l'occasion de la "Joute du Père Noël", un événement qui sera surtout réservé aux jeunes de 5 à 12 ans, accompagnés de leurs parents.

Les arénas fort occupées

NEW YORK (AP) — Une concession dans la LNH a apporté des augmentations d'assistances aux quatre anciens clubs de l'AMH.

Au cours des deux premiers mois de la saison à leur première saison dans la LNH, Edmonton et Winnipeg ont enregistré les plus gros gains en assistances. Les Oilers, qui avaient affiché une moyenne de 10.277 lors de leurs 13 premiers matches la saison dernière, ont récolté une augmentation de 4.836 par une moyenne de 15.113 par match.

Les Jets sont passés de 8.697 à 12.654, soit une augmentation de 3.957, suivis de près par les Nordiques de Québec, qui affichent une augmentation de 2.279 pour une moyenne de 10.832 par match.

Même les Whalers de Hartford, qui évoluent dans le Civic Center de Springfield avec ses 7.627 sièges, attirent de plus fortes assistances. Ils ont attiré une moyenne de 6.918 amateurs à leurs 10 premiers matches la saison dernière, mais ont évolué devant 7.625 (ou 99,97 pourcent de la capacité) pour une amélioration de 707.

Dix des 21 clubs ont occupé au moins 92 pourcent de leurs sièges alors

que Montréal et Québec ajoutaient de nombreux spectateurs qui devaient rester debout.

Trois clubs ont enregistré aucun changement, car Philadelphie, Buffalo et Toronto vendent tous leurs billets, tandis que sept clubs accusaient des pertes allant de 16.877 à Atlanta au minimum de quatre au Forum de Montréal.

Le Colorado a enregistré la 3e plus grosse augmentation avec 3.809, suivi du Minnesota avec 3.481, Québec et Los Angeles.

Les Bruins aculent aussi un retard parce qu'ils présentent 60 de leurs 80 matches à la télévision.

Au cours des 286 matches présentés, la moyenne d'assistance s'est élevée à 12.712, soit 81,8 pourcent de la capacité et une moyenne d'augmentation de 863 amateurs.

Les assistances totales se chiffrent à 3.635.721 (partiellement à cause de l'addition de quatre clubs) tandis que la moyenne totale augmentera certes lorsque les Whalers retourneront au Hartford Civic Center en janvier.

Détroit déménagera également, de l'ancien Olympia (16.700 places) au Joe Louis Sports Arena (19.275 sièges).

Hors-jeu

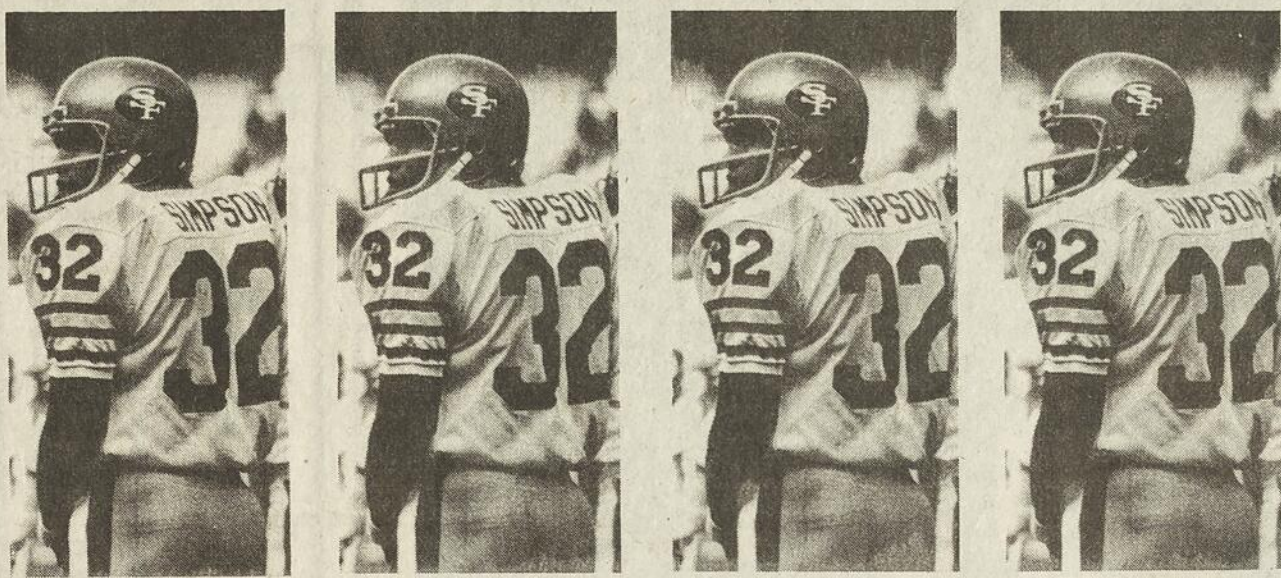
Granby perd au tennis

GRANBY — L'équipe de tennis inter-cités représentant le club Tennis Plus de Granby s'est inclinée par trois victoires contre deux devant la formation de Coaticook, dimanche à Granby.

Le Tennis Plus a ainsi porté sa fiche à deux re-

vers contre une victoire dans la toute nouvelle ligue.

C'est une défaite surprise en double masculin du duo Denis Dumas-Guy Gallant, qui a fait mal. Ils ont perdu 6-4 et 7-6.



O.J. Simpson, demi des 49ers de San Francisco, de la ligue Nationale de football, regarde par dessus son épaule histoire de saluer du regard un amateur qui vient de l'interpeler.

O.J. a joué hier son dernier match à vie au football professionnel, lui qui a annoncé sa retraite, et qui laisse une foule de souvenirs aux adeptes du football.

Tampa Bay sera des éliminatoires

Il ne reste plus qu'un match à jouer dans la ligue Nationale de football. Lundi, Denver ira rencontrer San Diego, ce qui mettra un terme à une palpitante saison de football aux Etats-Unis.

Hier, la majorité des équipes ont connu leur sort.

Ainsi, Tampa Bay participera aux séries après seulement quatre ans d'existence en vertu d'une victoire de 3 à 0 remportée aux dépens de Kansas City.

Dallas a remporté le championnat de la division est de la Conférence Nationale contre Washington, qui mord ainsi la poussière, puis-

que Philadelphie l'a emporté 26 à 20 contre Houston.

Le championnat de la section ouest de la Conférence Américaine se décidera donc ce soir à San Diego.

Voici les résultats des joutes d'hier. Baltimore a vaincu les Giants de New York 31 à 7; Pittsburgh a blanchi Buffalo 28 à 0; Cincinnati a eu le meilleur sur Cleveland 16 à 12; Tampa Bay a passé un pinneau, 3 à 0, à Kansas City; Nouvelle-Angleterre a eu raison de Minnesota 27 à 23; Nouvelle-Orléans a facilement disposé de Los Angeles 29 à 14; Philadelphie a battu Houston

26 à 20; Chicago a écrasé St-Louis 42 à 6; Atlanta a battu San Francisco 31 à 21; Seattle a eu raison de Oakland 29 à 24; Dallas a eu raison de justesse 35 à 34.

Les Jets surprenants

Un touché de Bruce Harper, après une course de 72 verges, et une passe de touché de Richard Todd à Bobby Jones, ont permis aux Jets de New York de vaincre les Dolphins 27-24, samedi à Miami.

Cette victoire permet aux Jets de terminer la saison avec huit gains et autant de revers, tandis que les Dolphins,

champions dans l'Est de la conférence Américaine, la semaine dernière, finissent avec 10 gains et six revers.

Par ailleurs, au Michigan, les Packers de Green Bay ont eu raison des Lions 18-13, après que le botteur de précision Tom Birney eut égalé un record d'équipe avec quatre placements, tandis qu'Eric Torkelson réussissait un touché après un plongeon d'une verge.

Cette victoire permet aux Packers de terminer la saison avec cinq gains et 11 revers, tandis que Detroit a connu sa pire année avec deux victoires et 12 défaites.



A son dernier match dans la ligue Nationale de football, O.J. Simpson a échappé un ballon. Une façon de terminer une carrière sur un tout autre pied que celui sur lequel elle s'est déroulée.

Lys et Cobras: pas de maître

GRANBY — Dans une rencontre qui a semé des émotions, le Fleur de Lys de Granby et les Cobras de St-Pie n'ont pu faire un maître et les hostilités se sont terminées avec un verdict nul de 6 à 6, vendredi.

Le Fleur de Lys qui a joué de malchance durant les deux premières périodes, est revenu de l'arrière en troisième pour équilibrer les chances alors que Normand Tessier logea le disque dans la cage du St-Pie trois minutes avant la fin de la rencontre.

Au premier vingt, Granby ouvrit le pointage et ce fut l'oeuvre de Sylvain Chabot qui accepta une passe de Yves Lallier. Vers la toute fin de l'engagement initial, les Cobras ont marqué deux buts rapides et Alain Beaudry en fut l'auteur sur des passes de Claude Roy.

À la période médiane, les Cobras revenaient à la charge et Serge Leroux porta le compte 3 à 1 pour

St-Pie en réalisant une charge qui déjoua Morin dans les filets de Granby. Dès lors, Granby revint à la charge et Jean-Claude Duguay complétait un jeu de Richard Fortin et Mario Lachance avant que Jean-Pierre Guévin ne porte le compte 5 à 3 en enfilant le disque dans les buts de St-Pie avec la participation d'Yves Lallier et Normand Tessier.

À la dernière période, Normand Tessier marqua son premier filet de la soirée avec l'aide Gaétan Rheault et Pierre Ouellet. St-Pie riposta avec le but de Guy St-Jean et tout de suite après, Gaétan Rheault complétait une manœuvre de Pierre Ouellet et Claude Peltier et finalement Normand Tessier avec l'aide de Jean-Claude Duguay portait le compte 6 à 6. Durant les deux dernières minutes, Granby fut excessivement dangereux mais sans toutefois capitaliser.

Les vites

Le titre va à Chan-Hee

PUSAN — Le Sud-Coréen Park Chan-Hee a conservé son titre mondial, version WBC des poids mouches, en battant le Mexicain Guty Espadas par KO à la deuxième reprise.

Le tenant du titre était allé lui-même au tapis au cours du premier round, après avoir été accueilli par un crochet de gauche du Mexicain, très agressif. Mais il a repris rapidement le contrôle du combat et a expédié à son tour Espadas par deux fois au tapis avant la fin du deuxième round.

Anderson est vaincu

YOKOHAMA, Japon — Le Soviétique Israël Akopokhian a battu aux points, Rick Anderson, de la Nouvelle-Ecosse, lors de la finale des welters légers des championnats mondiaux amateurs de boxe junior à Yokohama, au Japon.

Les Américains ont dominé ces compétitions en gagnant cinq finales, comparativement à quatre pour l'Union soviétique.

Marvis Frazier, le fils de l'ancien champion poids lourd Joe Frazier, a remporté le titre de sa catégorie et il demeure invaincu en 43 combats chez les amateurs.

Record pour Blagoyev

SOFIA, Bulgarie — L'haltérophile bulgare Blagoi Blagoyev a inscrit un record du monde à l'arraché en soulevant 388 livres lors d'une compétition qui se déroulait à Sofia.

Blagoyev, qui est de la catégorie des 182 livres, a soulevé une livre de plus que son adversaire soviétique Yurik Vardanyan.

Canada 75 USA 60

WINNIPEG — L'équipe nationale du Canada a remporté le tournoi international de basketball féminin, qui avait lieu à Winnipeg, en battant en finale les Etats-Unis 75-60.

La troisième place est revenue à la Bulgarie qui a vaincu Cuba 92-74.

Bjorn Borg, qui d'autre?

LE CAIRE — Le champion de tennis suédois, Bjorn Borg, a remporté le tournoi quadripartite du Caire en battant en finale le joueur égyptien ismail el chafei 6-2 et 6-2.

Ce dernier s'est classé deuxième, devant les Américains Bill Scanlon et Elliott Teltscher.

Karwick bat Mitton...

ADELAIDE, Australie — L'Australien Kim Karwick a remporté le tournoi de tennis de l'Australie du Sud en battant, dans la finale, le Sud-Africain Bernie Mitton 7-6 et 6-4.

Record en bobsleigh

LAKE PLACID — Le record de piste olympique du Mont Hoevenberg a été une nouvelle fois amélioré à l'avant dernière journée d'une semaine d'essais internationaux en bobsleigh bi-place.

Les Allemands de l'Ouest Stefan Gaisreiter et Dieter Gebhard ont parcouru le mille en 64 secondes et onze centièmes.

Déjà vainqueurs de la coupe des nations, il y a deux semaines, ils ont éclipsé le record établi la veille par les Allemands de l'Est Mainhard Nehmer et Bernhard Germeshausen, en 64.96.

Au vu de ces essais, la spécialité pourrait bien donner lieu, en février prochain, à un duel entre Allemands de l'Ouest et de l'Est.

Lotus 81 à l'essai

LE CAMP — La nouvelle Lotus-81 de formule Un a effectué de timides débuts sur la piste du circuit Paul Ricard au Camp, dans le sud de la France, en vue de sa participation prochaine au championnat du monde de conducteurs.

C'est l'Américain Mario Andretti qui s'est élancé pour les tous premiers tours de roue de cette voiture. L'ancien champion du monde ne devait boucler que cinq tours à allure modérée avant de s'arrêter à cause d'une panne électrique.

La Lotus-81 doit assurer la transition entre les Lotus-79 et la future 82, dont la sortie est prévue pour avril prochain, après l'échec de la 80, cette dernière saison.

Un record amélioré

FROUNZE — Un des plus anciens records mondiaux d'haltérophilie, celui de l'arraché, chez les moins de 110 kilos, a été amélioré par le Soviétique Iouri Zaitsev lors de la coupe d'URSS d'haltérophilie à Frounze.

Le champion olympique de la catégorie a levé 238 kilos au cours d'un essai supplémentaire, soit 500 grammes de plus que le précédent record mondial détenu par le Bulgare Valentin Christov depuis septembre 1975.

Rodriguez à San Diego

SAN DIEGO (AP) — Le 3e-but Aurelio Rodriguez a accepté de rejoindre les rangs de Padres de San Diego, qui l'avaient obtenu la semaine dernière des Tigers de Detroit.

En qualité de vétérans, Rodriguez, 32 ans, aurait pu opposer son veto au marché. Aussi, les Padres ont accepté de prolonger son contrat jusqu'à la fin de 1983.

Les Padres en étaient à leur quatrième acquisition depuis la fin de la saison, après celles de Dave Cash, des Expos de Montréal, ainsi que des lanceurs vétérans Rick Wise et John Curtis.

Brasar un Canuck

VANCOUVER — Les Canucks de Vancouver, de la ligue Nationale de hockey, ont fait l'acquisition du contrat du joueur de centre suédois Per-Olov Brasar, des North Stars du Minnesota, contre des considérations futures.

En 22 parties avec les North Stars, Brasar a marqué un but et récolté 14 passes.

Par ailleurs, les Canucks ont rappelé le défenseur Bruce Affleck de leur filiale de Dallas pour remplacer le défenseur Lars Lindgren, blessé à une épaule.



Peter Muller, de Suisse, en action lors de l'épreuve de descente de la Coupe du Monde, dimanche, qu'il a d'ailleurs remportée.

Anne-Marie Moser-Proell remporte le slalom spécial de Piancavallo

Peter Muller le plus rapide

SANTA CRISTINA, Italie (AP) — Le Suisse Peter Muller, 22 ans, a remporté, dimanche, la seconde descente de la saison à Santa Cristina. C'est sa seconde victoire personnelle dans une descente de Coupe du Monde.

Il a battu de 78 centièmes de seconde le Norvégien Erik Haaker, qui s'était classé troisième de la première descente de la saison la semaine dernière à Val d'Isère, et quatre Autrichiens: Werner Grissmann, Uli Spiess, Franz Klammer et Josef Walcher.

Au temps intermédiaire, Muller était en retard sur Grissmann, mais il a rattrapé ce retard dans la seconde partie du parcours long au total de 3,615 mètres.

L'ancien champion olympique Franz Klammer, en se classant cinquième, semble avoir démontré un retour en forme qui pourrait faire de lui à nouveau, l'un des favoris de la descente des Jeux Olympiques, en février, à Lake Placid. Le retour en forme de Klammer et la bonne prestation de ses trois autres compatriotes classés 3e, 4e et 6e, ont été les seules satisfactions de l'équipe autrichienne, qui espérait une meilleure performance.

L'Autrichien Peter Wirsberger, en effet, qui avait remporté la descente de Val d'Isère, a terminé cette fois-ci à la 23e place. Même déception pour l'Italien Herbert Plank,

second à Val d'Isère, et qui n'a pris, devant son public, que la 30e place. Le premier Italien, Giuliano Giardini, ne s'est classé que 20e.

Canadiens

Le Canadien Ken Read a lui aussi déçu, en ne terminant que septième. En revanche, son compatriote Tim Gilhooly, 8e après être parti avec le dossard 46, a constitué l'une des surprises de la journée. L'autre surprise a été l'excellent classement également du Suédois Rune Safvenberg, qui a pris la 10e place.

Pas de surprise en revanche du côté des Français: Gérard Rambaud n'a obtenu qu'un méritoire 18e place, à près de trois secondes du vainqueur.

Le succès de Muller n'a pas été la seule victoire suisse de la journée, puisque son compatriote Peter Luescher, détenteur de la Coupe du monde, a remporté le combiné — classement tenant compte de la descente et le slalom géant de Madonna Di Campiglio, remporté mercredi par le Suédois Ingemar Stenmark.

Ce dernier, qui a remporté les trois slaloms courts depuis le début de la saison, conserve la tête du classement de la Coupe du monde, devant le Yougoslave Bojan Krizaj et le Suisse Jacques Leuthy.

L'Autrichienne Annemarie Moser-Proell, spécialiste du slalom géant et de la descente, a remporté samedi le slalom spécial de Piancavallo, en Italie, enregistrant sa première victoire dans un slalom spécial de Coupe du Monde depuis huit ans.

Pour la seconde fois depuis le début de la saison, la Française Perrinne Pelen a pris la deuxième place, après avoir réalisé le meilleur temps de la seconde manche.

Aucune Canadienne ne participait à cette épreuve, mais elles seront mercredi en Autriche pour la descente.

blu puisement final, Moser-Proell a terminé en une minute 57 secondes 04, soit 27 centièmes devant Pelen, tandis que l'Italienne Claudia Giardini s'est classée troisième à 41 centièmes de la gagnante, devant Hanni Wenzel, du Liechtenstein.

Après ce slalom spécial, Hanni Wenzel consolide son emprise au premier rang du classement général avec 114 points, sept de plus que l'Autrichienne Moser-Proell et 14 de plus que la Suisse Marie-Thérèse Nadig.

L'Ontarienne Laurie Graham est toujours dixième avec 29 points. Le prochain rendez-vous sera pour les descendues, qui se retrouveront donc mercredi à Zell am See, où Moser-Proell a promis à ses partisans une première victoire en descente.

Les sports en chiffres

LIGUE RICHELIEU

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Drummond	23	17	3	3	122	64 37
Longueuil	21	14	5	2	126	78 30
St-Hyacinthe	21	13	5	3	136	99 29
Laprairie	22	9	8	5	119	115 23
Beloil	20	10	8	2	119	79 22
St-Jean	22	10	10	2	128	126 22
Granby	22	9	11	2	102	110 20
Chambly	20	8	10	2	90	102 18
St-Lambert	22	6	13	3	84	102 15
Valleyfield	22	6	14	2	71	130 14
Châteauguay	19	2	17	0	79	145 4

Dimanche

Drummondville à Granby (20 h)
Laprairie à St-Hyacinthe
Beloil à St-Lambert
St-Jean à Chambly

Lundi

Chambly à Longueuil

LIGUE DES MONTAGNES LABATT

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Césaire	17	13	2	2	100	50 28
St-Pie	18	8	6	4	67	65 20
Farnham	17	9	8	0	86	66 18
Granby	16	7	7	2	66	80 16
St-Ignace	17	6	10	1	51	71 13
Bedford	19	3	13	3	75	113 9

Vendredi

St-Pie à Granby 6

Dimanche

Farnham à St-Césaire
St-Pie à St-Ignace

LIGUE NATIONALE CONFERENCE PRINCE-DE-GALLES

Division Norris

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	32	15	11	6	116	101 36
Los Angeles	30	14	11	5	129	120 33
Pittsburgh	28	11	8	9	102	98 31
Détroit	28	9	12	7	92	95 25
Hartford	29	8	13	8	98	107 24

Division Adams

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	30	20	7	3	117	73 43
Boston	29	16	8	5	106	86 37
Minnesota	28	14	7	7	119	94 35
Toronto	28	14	11	3	106	92 31
Québec	31	11	15	5	97	110 27

CONFERENCE CAMPBELL

Division Patrick

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	28	20	1	7	130	88 47
NY Rangers	32	14	14	4	124	122 32
Atlanta	30	13	13	4	102	105 30
NY Islanders	29	10	13	6	105	103 26
Washington	31	6	20	5	87	125 17

Division Smythe

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Vancouver	32	13	12	7	107	100 33
Chicago	30	9	11	10	77	90 28
St-Louis	31	9	17	5	85	111 23
Winnipeg	31	13	17	4	86	120 24
Colorado	29	9	17	3	107	112 21
Edmonton	28	7	14	7	96	123 21

Samedi

Rangers 4 Washington 5
Pittsburgh 3 Islanders 3
Buffalo 2 Philadelphie 3

Atlanta 1 Toronto 8
Montréal 2 Winnipeg 6
Hartford 5 Colorado 6
Québec 4 Détroit 4

Vancouver 3 Los Angeles 4
Chicago 2 Boston 1
Minnesota 3 St-Louis 1

JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

Division LeBel

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	36	19	16	1	186	178 39
Montréal	36	18	16	2	176	190 38
Verdun	34	13	17	4	189	192 30
Hull	35	11	17	7	170	189 29
Laval	36	6	26	4	140	247 16

Division Dilio

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherbrooke	36	23	10	3	213	161 49
Chicoutimi	36	23	11	2	236	172 48
T-Rivières	35	17	14	4	208	165 38
Québec	35	16	16	3	162	173 35
Shawinigan	35	14	17	4	148	161 32

TOURNOI IZVESTIA

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Tchécos.	1	1	0	0	10	1 2
URSS	1	1	0	0	5	1 2
Finlande	0	0	0	0	0	0 0
Suède	1	0	1	0	1	5 0
Canada	1	0	1	0	1	10 0

Dimanche

Tchécoslovaquie 10 Canada 1
URSS 5 Suède 1

Winnipeg 6 Montréal 2 (SAMEDI)

PREMIERE PERIODE

- Montréal: Napier 4 (Gainey, Langway) 0-44
- Winnipeg: Lindstrom 12 (Campbell, Sullivan) 14-48

Pénalités — Chartrow et Campbell majeures 3:35, Lupien 7:12, Cameron 9:50, Savard 12:37.

DEUXIEME PERIODE

- Winnipeg: Wilson 9 (Lukowich, Marsh) 12-18
- Winnipeg: Sullivan 16 (Norwich, Lukowich) 18-47

Pénalités — Houle (double mineur), Melrose 17:25, Lambert 18:37.

TROISIEME PERIODE

- Winnipeg: Lukowich 12 (Sullivan, Sjöberg) 1:23
- Winnipeg: Lindstrom 13 (Sullivan, Campbell) 6:31
- Winnipeg: Lindstrom 14 (Sullivan, Campbell) 10:25
- Montréal: Mondou 10 (Lafleur, Shutt) 11:31

Pénalités — Lesuk 2:14, Lapointe (mineure et majeure) Melrose, Moffat (majeure) 3:22, Cameron 7:43, Savard 12:41.

TIRS AUX BUTS

Montréal	6	4	9-19
Winnipeg	13	22	13-48
Gardiens	—	—	—
Assistance	—	—	—

Suède vs Canada Tchécoslovaquie vs Finlande



LIGUE NATIONALE CONFERENCE AMERICAINE

Division est

Pj	G	P	N	PP	PC	Moy
Miami	10	6	0	341	257	.625
N.-Angleterre	9	7	0	411	326	.563
NY Jets	8	8	0	337	383	.500
Buffalo	7	9	0	268	279	.437
Baltimore	5	11	0	271	351	.313

Division centrale

Pj	G	P	N	PP	PC	Moy
Pittsburgh	12	4	0	416	262	.760
Houston	11	5	0	362	331	.687
Cleveland	9	7	0	359	352	.563
Cincinnati	4	12	0	337	421	.270

Division ouest

Pj	G	P	N	PP	PC	Moy
San Diego	11	4	0	394	239	.733
Denver	10	5	0	282	245	.667
Oakland	9	7	0	365	337	.563
Seattle	9	7	0	378	372	.563
K. City	7	9	0	238	262	.437

CONFERENCE NATIONALE

Division est

Pj	G	P	N	PP	PC	Moy
Dallas	11	5	0	371	313	.687
Philadelphie	11	5	0	339	282	.687
Washington	10	6	0	348	295	.625
NY Giants	6	10	0	237	323	.375
St. Louis	5	11	0	307	358	.313

Division centrale

Pj	G	P	N	PP	PC	Moy
Tampa Bay	10	6	0	273	237	.625
Chicago	10	6	0	306	249	.625
Minnesota	7	9	0	259	337	.437
Green Bay	5	11	0	246	316	.313
Détroit	2	14	0	219	365	.125

Division ouest

Pj	G	P	N	PP	PC	Moy
Los Angeles	9	7	0	323	309	.563
N.-Orléans	8	8	0	370	360	.500
Atlanta	6	10	0	300	388	.375
San Francisco	2	14	0	308	416	.125

Samedi

NY Jets 27 Miami 24
Green Bay 18 Détroit 13

Dimanche

Baltimore 31 NY Giants 7
Buffalo 0 Pittsburgh 28
Cleveland 12 Cincinnati 16
Kansas City 0 Tampa Bay 3
Minnesota 23 N.-Angleterre 27
San Francisco 21 Atlanta 31
St-Louis 6 Chicago 42
N.-Orléans 29 Los Angeles 14
Philadelphie 26 Houston 20
Seattle 29 Oakland 24
Washington 34 Dallas 35

Lundi

Denver à San Diego
(Fin de la saison régulière)

Ballon-balais

INDUSTRIELLE LABATT

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Hôtel Roxton	12	8	0	4	22	9 20
LICI	12	6	3	3	33	18 15
Tav. François	12	7	5	0	35	14 14
Sport Neptune	12</					

Une nulle pour les Nordiques

Canadien: encore

WINNIPEG (PC) — L'ailier droit Willy Lindstrom a enfilé trois buts et le centre Peter Sullivan a récolté un but et quatre aides pour aider les Jets à un gain décisif de 6-2 aux dépens des Canadiens devant une foule record de 15,723 spectateurs, samedi.

Morris Lukowich a amassé un but et deux aides, tandis que Ron Wilson a complété le score. C'était le premier truc du chapeau pour Winnipeg depuis son entrée dans la LNH.

Pierre Mondou et Mark Napier ont répliqué pour Montréal, qui a également été déclassé 48-19 dans l'échange des tirs, et dont c'était la quatrième défaite

de d'affilée, du jamais vu depuis longtemps, un septième match sans victoire.

Richard Sévigny a toutefois été brillant devant le but du Tricolore, qui a perdu son défenseur Guy Lapointe, en troisième, blessé à un poignet. De son côté, Pierre Hamel a également été à la hauteur pour les Jets, volant quelques buts à Guy Lafleur, qui n'a récolté qu'une passe.

Lafleur est parvenu seul devant lui en début de première et en troisième également, mais chaque fois Hamel a eu le meilleur.

Les Nordiques
A Détroit, les Nordi-

ques ont dû se contenter d'un match nul de 4-4 avec les Wings, suite au but du défenseur Greg Joly avec moins de deux minutes à jouer, couronnant un retour de trois buts en dernière période pour les Wings dont c'était le dernier match à l'Olympia, samedi.

Après 53 saisons dans cet amphithéâtre, les Wings joueront dorénavant à l'arena Joe Louis, dans le centre ville.

Richard Leduc, Garry Larivière et Michel Goulet, les deux derniers en 32 secondes, avaient procuré une priorité de 3-0 aux Nordiques après 20 minutes.



(Photo PC)
Une défaite vendredi à Edmonton, une autre samedi à Winnipeg. Quatre revers de suite. Pas de victoire au cours des sept derniers matches. Vraiment ça va mal chez le Canadien et même Claude Ruel, remplaçant le démissionnaire Bernard Geoffrion à la barre du Canadien, n'a pu effacer la torpeur qui colle au Tricolore. Le problème semble être la défensive. Pendant que les Oilers capitalisaient cinq fois vendredi face à Michel Larocque, Richard Sévigny était déjoué six fois samedi par les Jets. Les gardiens du Canadien n'ont jamais vu autant de caoutchouc que depuis le début de la saison. Cette photo n'est qu'une des nombreuses séquences identiques qui rongent le Canadien...

Les vites

Finlandais vainqueurs

DAVOS (AP) — Les Finlandais, avec le vétéran de 30 ans Juha Mieto et la recrue de 21 ans Harri Kirvesniemi, ont réussi le doublé dans l'épreuve de 15 kilomètres de Davos, en Suisse, première course de la saison comptant pour la Coupe du Monde de ski nordique.

Mieto a mené de bout en bout devant Kirvesniemi qui, après 10 kilomètres, ne comptait que six secondes de retard, mais faiblissait ensuite pour terminer à 22 secondes du vainqueur.

Canadiens, Soviétiques et Allemands de l'Est n'étaient pas à ce premier grand rendez-vous de la saison.

D'autre part, l'étudiante norvégienne Anette Boe a remporté le cinq kilomètres féminin devant la Tchèque Kvetoslava Jeriova.

Depailler souffrant

LE CASTELLET, France — Le pilote français Patrick Depailler a interrompu précipitamment sa séance d'essais sur une voiture de formule un "Alfa-Romeo" au circuit du Castellet, s'arrêtant après 13 tours de circuit à cause de douleurs aux jambes, séquelles de son accident de deltaplane.

Depailler a indiqué que la douleur dans sa jambe gauche rendait très difficile l'usage de la pédale d'embrayage. Il a déclaré qu'il ne conduirait plus jusqu'au prochain Grand Prix d'Argentine, le 13 janvier.

Le circuit accueille l'écurie française Ligier venue avec la nouvelle voiture "JS 11". Ce modèle de F-1 est, selon le constructeur, une voiture de transition avant le modèle 1980, qui sortira en avril prochain.

Drut fait des heureux

PARIS (afp) M. Adrian Paulen, président de la Fédération internationale d'athlétisme (I.A.A.F.), s'est félicité de la requalification de Guy Drut par la fédération française.

"Je suis très heureux que Guy Drut ait été requalifié par sa fédération, a déclaré, vendredi soir, à Paris, Paulen. Pourquoi l'absorption d'anabolistes entraînerait-elle 18 mois de suspension et le fait d'enfreindre les règles de l'amateurisme, une peine plus longue? Est-ce plus grave? Non".

Drut, le champion olympique du 110 mètres haies, à Montréal, après avoir été "réintégré dans la famille de l'athlétisme" (national) l'an dernier, trois ans après ses déclarations sur l'amateurisme marron, a été requalifié par sa fédération.

Toutefois, s'il voulait participer, l'an prochain, aux Jeux Olympiques de Moscou, il faudrait que l'I.A.A.F. accepte sa requalification au mois de mars prochain, à Paris, lors de son congrès, et qu'elle fasse parvenir ensuite une lettre au C.I.O. qui statuerait, en comité, trois jours avant l'ouverture des jeux.

Auparavant, Drut pourrait être engagée "sous réserve d'acceptation".

La même remarque s'applique à l'ancien recordman du monde du saut en hauteur, l'Américain Dwight Stones, lui aussi récemment "réinstallé" par sa fédération.

Killanin resterait

DUBLIN, Irlande — Lord Killanin, président du Comité international olympique, a laissé entendre qu'il serait prêt à rester à son poste deux ans de plus après les prochains Jeux Olympiques.

Il a précisé qu'il ne pourrait pas assumer cette charge quatre ans de plus, mais que, si on lui demandait à l'unanimité de rester président pendant deux ans encore après les Jeux de Moscou, il serait obligé d'étudier cette proposition.

Lord Killanin, qui est âgé de 66 ans, connaît en effet des problèmes de santé. On se souvient qu'il avait été victime l'an dernier d'une crise cardiaque.

Bonne boxe à Halifax

HALIFAX — Il semble que la ville de Halifax sera le théâtre d'un combat de boxe opposant l'ancien champion du monde des poids lourds, l'Américain Leon Spinks, et le champion du Canada, Trevor Berbick, de Halifax.

Des négociations entre le réseau américain de télévision CBS et les deux boxeurs sont actuellement en cours pour présenter ce combat le 12 janvier 1980.

Par ailleurs, on avait annoncé, jeudi, à Halifax, que Berbick mettrait son titre canadien en jeu devant George Jerome, d'Edmonton, le 4 février à Halifax.

On ignore ce qu'il adviendra de ce combat si Berbick rencontre effectivement Spinks en janvier.

Nogler va abandonner

STOCKHOLM — L'Italien Hermann Nogler, entraîneur d'Ingemar Stenmark et de l'équipe suédoise de ski alpin, quittera son poste à la fin de la saison 1979-80.

Cette décision a été rendue publique, à Stockholm, lors de la réunion annuelle du comité alpin suédois.

Un représentant du comité a déclaré que des raisons d'ordre pratique avaient conduit le dit comité à préférer un entraîneur suédois.

Kaj Wiestahl, ancien entraîneur de soccer, remplacera Hermann Nogler qui a fait Stenmark et l'a suivi tout au long de sa carrière.

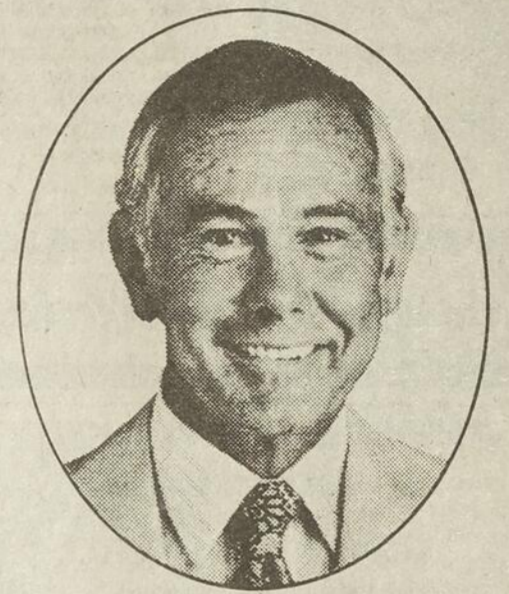
Tracy Austin surprenante

TOKYO — La jeune Américaine de 17 ans, Tracy Austin, a vaincu la Tchèque Martina Navratilova dans la finale du tournoi international de Tokyo, doté d'une bourse de \$200,000.

Tracy Austin, championne de l'omnium des États-Unis, a battu son adversaire 6-2 et 6-1 et a touché le premier prix de \$100,000.

On croit encore
au
Père Noël...

JOHNNY CARSON SOLDE DE CHEMISES HABILLÉES



20% de RABAIS

Des chemises en rabais
pour Noël Chez Woolco!

Une chemise Johnny Carson discrètement raffinée, pour hommes. Semi-ajustée et petit col mode 2 1/2 po. Confectionnée en polyester et coton, elle est offerte dans des coloris unis ou à rayures. Blanc, bleu, écru, menthe, gris. Achetez maintenant et économisez 20%! 14 1/2 à 16 1/2.

Unie. Prix courant Woolco, chac.: \$17
Unie. Prix spécial Woolco, chac.

13⁶⁰

Rayée. Prix courant Woolco, chac.: \$20
Rayée. Prix spécial Woolco, chac.

\$16

Rabais de 24% à l'achat
d'une cravate Johnny
Carson.

Nous avons un grand choix de cravates à motifs et coloris mode. Bleu, brun, gris, vert, etc.

Prix courant Woolco, chac. \$6.50
Prix spécial Woolco, chac.: au choix

4⁸⁸

Prix en vigueur jusqu'au lundi 24 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks.



pour
faciliter
vos achats



Woolco PLAZA GRANBY

370 St-Jacques
Granby

VENEZ AU CAFÉ ROUGE
POUR UN GÔTER FRUGAL
OU UN COPIEUX REPAS!

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 h du 11 au 22 décembre, (y compris le samedi)

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON À VENDRE: construction 9 mois, 4 1/2 pces, située sur route 112, entre Waterloo et South Stukely, 297-3386 après 6h. P.M.

OFFRE SPÉCIALE! maison de 3 logis, logis du bas 6 pièces. Libre immédiatement. Dans site commercial et de rénovation urbaine.

TERRAINS pour bungalow, prêts à construire avec entrée d'eau et dégout, situé rue Simond Sud.

SALON J.-L. LACOSTE (Coiffure pour hommes) 2 maîtres-coiffeurs pour vous servir

4, rue Court Granby

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-PAUL D'ABB. Cabane à sucre à vendre, 4,000 entailles, équipée. Tél. 514-379-9239

SUPERBE AUBAINE DU PROPRIÉTAIRE! 2 maisons avec abri d'auto, construction 3 ans, grand 5 1/2 pces chacun, sous-sol isolé, beaux arbres, terrain boisé avec terrassement, à mi-chemin Granby-Cowansville, sur voie d'accès.

203 PROPRIÉTÉS DESIRÉES

PARTICULIER recherchons propriété à revenus, âgée plus de 10 ans. Agent d'immeubles s'abstenir. Comptant. Tél. après 5h à 378-4972

208 TERRAINS À VENDRE

CANTON GRANBY Place des Bouleaux Nouvelles subdivisions approuvées Site merveilleux. Situés chemin Roxton, rue Dufferin. Choix de terrains résidentiels. Dim.: 150x134 quelques commerciaux, 175x300 PRIX SPECIAL D'OUVERTURE

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU Goutte à goutte se vide le bas de laine

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

IMMEUBLES CHATELAIN REALTIES COURTIER

Granby: Propriété à revenus de 8 logis, rapporte \$17,400 par année. Construction récente, immense terrain. Offre sérieuse acceptée. Faut vendre prix \$115,000. Tél. 378-3009 ou 469-2839

Granby: Bungalow 5 1/2 pièces, 3 chambres, système à air chaud, garage, cour pavée, terrain 50x120, hypothèque \$25,500 transférable. Offre sérieuse acceptée. Tél. 378-3009 ou 469-2839

Ste-Cécile Milton: Bungalow de campagne, 6 pièces, 3 chambres, terrain 145x155, garage, brique et pierre des champs. Prix \$30,000. Tél. 378-3009 ou 469-2839

Granby: Duplex situé rue commerciale, 4 1/2 pièces, construction de qualité. Prix \$31,500 ou offre. Tél. 378-3009 ou 469-2839

Granby: 328 Foch, bungalow brique 5 1/2 pièces, 3 chambres, sous-sol fini, terrain 50x100. Prix demandé \$34,000 seulement. Tél. 378-3009 ou 469-2839

Granby: 479 et 481 Duvernay, duplex très luxueux, armoires en chêne, système de chauffage électrique, construction de haute qualité. Prix \$45,000. Aubaine. Tél. 378-3009 ou 469-2839

Granby: Commerce d'épicerie-boucherie dépanneur, excellent chiffre d'affaires, prendrais bungalow, ferme ou propriété à revenus en échange. Tél. 378-3009 ou 469-2839

Granby: Bungalow récent en brique 6 pièces, 3 chambres, sous-sol fini. Prix réduit à \$34,000 pour vente rapide. Tél. 378-3009 ou 469-2839

Granby: rue Robinson sud, cottage 8 pièces, 4 chambres, terrain 60x120, offre sérieuse acceptée, faut vendre. Tél. 378-3009 ou 469-2839

Granby: Commerce d'épicerie-boucherie, chiffre d'affaires intéressant, aucun comptant requis, accepterais échange. Tél. 378-3009 ou 469-2839

S'adresser: Immeubles Châtelaine Courtier 378-3009

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

IMMEUBLES CHATELAIN REALTIES COURTIER

Granby: Duplex 5 1/2 pces, 3 chambres, armoires en chêne très propre, construction de haute qualité, prix: \$45,000.00 ou offre. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

Granby: \$32,000.00 Bungalow 6 pièces, 3 chambres, partie du sous-sol fini, terrain 100x200, offre sérieuse acceptée. Faut vendre. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

Granby: Duplex 6 1/2 pièces, 3 chambres, construction brique de qualité, prix: \$32,000.00 seulement. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

Granby: 46 Martin; maison 4 logis, 5 1/2 pces, 3 chambres, construction brique, offre sérieuse acceptée. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

Granby: \$25,000.00 Bungalow 5 pièces, 2 chambres, construction en pierre des champs, prix aubaine à \$25,000.00 taxes \$268.00 par année, comptant requis \$1,500.00. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

Granby: A la campagne; bungalow luxueux 6 pièces, 3 chambres, sous-sol fini, très belle division intérieure, offre sérieuse acceptée. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

Granby: Canton; ferme 6 arpts, maison de campagne, 5 pièces, 3 chambres, prix: \$25,000.00 seulement, offre sérieuse acceptée. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

Granby: Maison de campagne, 102, 11e Rang Ouest; cottage canadien brique et pierre, terrain: 75x140, système de chauffage électrique. Tél: 378-3009 ou 469-2839.

S'adresser: Immeubles Châtelaine Courtier 378-3009

DELORME STE-BRIGIDE 293-5347 ou 348-0411

258 DIVERS À LOUER A LOUER téléviseurs et stéréos neufs aucun frais d'entretien.

265 ANIMAUX À VENDRE BERGER ANGLAIS, 5 mois, enregistré, vacciné, tatoué. Spécial: \$275. Tél: 372-5100.

266 ARTICLES DE SPORT SKI ALPIN, "Volksli" gr: 180 cm, avec bottines, gr: 9 pour dame.

271 DIVERS À VENDRE A VENDRE fournaise à air chaud, 1 an d'usage. Prix à discuter. Tél: 378-9571.

1978 Caravelle, 2 portes, excellente valeur

1978, Pick-up, bas millage

1977 Volaré, 2 portes, en excellente condition

1977 Buick Century, 2 portes, 54,000 milles, très beau

1976 Pick-Up, bas millage

Plymouth Cricket 1975, 4 cylindres, automatique, station wagon, excellente condition mécanique, très bas millage

NOVA 1974, peinture neuve, 4 pneus, un vrai bijou, vraiment une aubaine

1977 Kary Van, 57,500 milles en très bon état

TOUS NOS VEHICULES COMPORTENT UNE GARANTIE DE 3 MOIS

244 LOGEMENTS À LOUER LOGIS à sous-louer, grand 3 1/2 pièces, eau chaude fournie et chauffé par le propriétaire. \$150 par mois. Tél. 378-4402 ou 372-3460

254 ENTREPÔTS GARAGES À LOUER A LOUER entrepôt de 1,000 à 30,000 pi.ca., chauffé, gicleur. Bas prix. Tél. 372-2261 M. Gaston Tétreault.

257 DEMANDE À LOUER RECHERCHE MAISON à louer, avec garage, cave cimentée, dans les environs de St-Césaire. 293-6888.

PIERRE GIRARDOT NOTAIRE 175 RUE DUFFERIN GRANBY, (514) 372-2211

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A. COMPTABLES AGRÉÉS 74, rue Court, Granby, Qué.

ISOLATION LE QUÉBÉCOIS INC. SHERBROOKE, QUÉ. Estimation gratuite Isolation de tous genres Programme de subvention

DONALD DUCK

BLONDINETTE

MICKEY MOUSE

HENRI

210 COMMERCES À VENDRE COMMERCE d'épicerie-boucherie, \$25,000 d'inventaire. Bâtisse construction 3 ans. Equipement neuf. Hypothèque transférable. Prendrais bungalow ou 2 logis en échange. Pas d'agent d'immeubles. S'ad. le soir après 6h30 à: 372-9047

222 ARGENT À PRÊTER Prêts hypothécaires 1ère, 2e, 3e (Ville ou Campagne) TAUX COURANTS. Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. BADEAU ET FILS, courtiers. GUY GALLANT, agent 105 Bouchard, Granby 372-9030 ou 372-1330.

241 APPARTEMENTS À LOUER APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, TV optionnelle, situés centre-ville. Prix à partir de \$90 par mois. S'ad. 255 Ave. Parc, tél. 372-4121 (après 7 h p.m. 245 Ave. Parc, app. 1, Granby).

241 APPARTEMENTS À LOUER APP. 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, stationnement déneigé, situé 607-1 Place Touraine. Libre 1er janvier. Tél. 375-3441

243 MAISONS À LOUER BUNGALOW 5 1/2 pièces à louer, situé chemin Gagné et autre logis de 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés. Si intéressé: 378-5076

244 LOGEMENTS À LOUER 2 LOGEMENTS: 3 1/2, meublés, 5 1/2 pces, libres immédiatement, situés 112, Wolfe à Bromont. 372-3660 ou 534-3008.

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, prise pour auto. Libre immédiatement. Tél: 263-4104.

LOGEMENT 5 1/2 pièces, à louer, meublés ou non. Chauffé, sous-sol fini avec bar. Dans un bas. Libre 1er janvier. \$350. par mois. Tél: 372-4525.

241 APPARTEMENTS À LOUER APP. 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, stationnement déneigé, situé 607-1 Place Touraine. Libre 1er janvier. Tél. 375-3441

243 MAISONS À LOUER BUNGALOW 5 1/2 pièces à louer, situé chemin Gagné et autre logis de 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés. Si intéressé: 378-5076

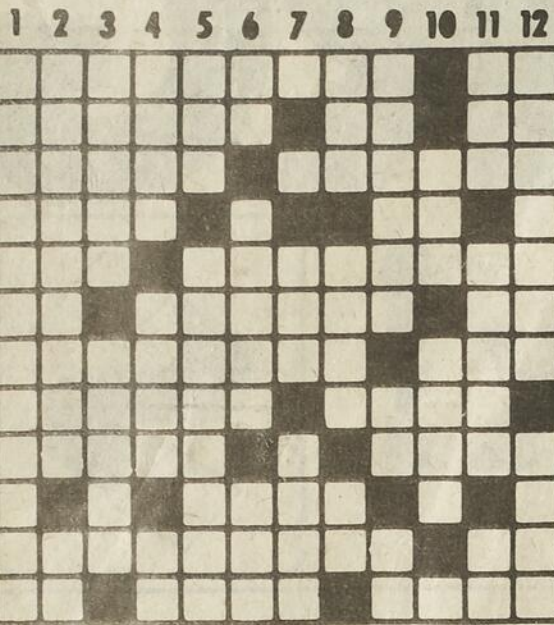
244 LOGEMENTS À LOUER 2 LOGEMENTS: 3 1/2, meublés, 5 1/2 pces, libres immédiatement, situés 112, Wolfe à Bromont. 372-3660 ou 534-3008.

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, prise pour auto. Libre immédiatement. Tél: 263-4104.

LOGEMENT 5 1/2 pièces, à louer, meublés ou non. Chauffé, sous-sol fini avec bar. Dans un bas. Libre 1er janvier. \$350. par mois. Tél: 372-4525.

Les mots croisés

PROBLEME 1434



HORIZONTALEMENT

- 1 - Qui concerne la natation. - Abrév. de grosse.
- 2 - Temps futur. - Conj. - Préfixe.
- 3 - Pâtisserie. - Assaisonnement liquide (pl.).
- 4 - Inscription sur la Croix. - De la gamme.
- 5 - Soustrait. - Qui ne s'en tient pas à la théorie.
- 6 - Dans navire. - Propre. - Consonnes.
- 7 - Plaisant. - Possèdent.
- 8 - Prén. masc. - Titre de noblesse.
- 9 - Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. - Matière pesante dont on charge le fond des navires.
- 10 - Ville éternelle.
- 11 - Exhaussement. - A quel endroit.
- 12 - Coups de baguettes. - Un des fils de Jacob. - Espèce de grand chat.

VERTICALEMENT

- 1 - Transférer à l'Etat la propriété de.
- 2 - Favoriser. - Adv. de lieu.
- 3 - Domaine rural. - Raide.
- 4 - Contre. - Quotité d'impositions nécessaire pour être électeur en certains pays. - Sert à encourager.
- 5 - Cravate (anglais). - Rangeras.
- 6 - Métal précieux. - De l'Arabie. - Enlève.
- 7 - Oignon d'odeur forte. - Titre des descendants de Mahomet.
- 8 - Roue à gorge d'une poulie. - A un haut degré. - Voyelles.
- 9 - S'applique pour apprendre. - Lui. - Lac africain.
- 10 - Mâle de la poule. - Borne, lisière.
- 11 - Volonté. - Vases ornementaux. - Dialecte.
- 12 - Demeurent. - Barque à fond plat.



PROBLEME 4433

1	G	E	N	E	R	O	S	I	T	E	R
2	E	L	E	V	A	N	T	U	T	R	
3	N	E	E	C	A	L	E	E		R	
4	E	V	A	M	S	A	U	T	D		
5	R	A	N	G	E	E	C	R	E	V	E
6	A	T	T	E	N	T	E	N	T	E	
7	L	O	N	E	O	C	R	O	S	T	
8	E	L	T	R	E	C	R	O	S	T	
9	M	R	A	O	C	O	C	O			
10	E	E	E	M	O	U	R	K	E		
11	N	O	N	O	O	O	O	O			
12	T	U	N	E	O	S	E	S			

Ce matin Mme Thatcher chez Carter

WASHINGTON (AFP) — La crise iranienne et l'accession au pouvoir de la majorité noire en Rhodésie seront au centre des discussions que Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, aura avec le président Carter lundi matin, estime-t-on à Washington.

Mme Thatcher est arrivée dimanche soir dans la capitale fédérale, quelques heures seulement avant la levée officielle des sanctions économiques américaines contre Salisbury, prévue pour minuit (heure locale). La "dame de fer" devrait donc être satisfaite de ce geste de Washington, qui suit de quelques jours une décision identique de Londres.

Les Britanniques espèrent en effet que la levée de ces sanctions permettra à la "colonie rebelle" de pouvoir démarrer économiquement dans de bonnes conditions lors de l'application du plan issu de la conférence de Lancaster House.

Le "point de friction" de la question rhodésienne disparu, il est très probable que les Américains s'attendent que les Britanniques fassent un geste similaire en ce qui concerne les sanctions que Washington entend voir appliquer à l'Iran. La Grande-Bretagne, laisse-t-on entendre en privé, serait cependant très réticente à imposer un blocus économique à l'Iran si celui-ci n'était pas décidé par le conseil de sécurité des Nations-Unies.

Jusqu'à présent Mme Thatcher, dont c'est la première visite officielle aux Etats-Unis, s'est rangée fermement derrière Washington dans ses actions diplomatiques contre Téhéran.

La page d'histoire

Lundi 17 décembre 1979
351ème jour de l'année
Fêtes à souhaiter: Judicaël, Gael, Gaelle, Tessa
Principaux anniversaires historiques:
1978 — L'OPEP annonce une augmentation de 14,5 du prix du pétrole, qui sera appliquée en plusieurs étapes au cours de 1979.
1973 — Un commando arabe attaque un avion américain sur l'aérodrome de Rome: 31 personnes sont tuées.
1971 — Fin de la guerre indo-pakistanaise, les Indiens contrôlent le Pakistan oriental.
1939 — Le cuirassé allemand Graf Spee se saborde au large de l'Uruguay, pour ne pas tomber aux mains de la Royal Navy.
1922 — Les derniers soldats britanniques quittent l'Etat libre d'Irlande.
1903 — Les frères américains Orville et Wilbur Wright effectuent, au-dessus de dunes de sables, près de Kitty Hawk, Caroline du Nord, le premier vol mécanique.
1807 — Le pape Paul II excommunie le roi d'Angleterre Henri VIII.
1531 — Début de l'Inquisition, à Lisbonne.
Ils sont nés un 17 décembre:
— Le compositeur italien Domenico Cimarosa (1749-1801)
— Le compositeur allemand Ludwig von Beethoven (1770-1827)
— L'homme d'Etat canadien William Mackenzie King (1874-1950).

Les décès



ROYER
(Mme Napoléon)
A Granby le 15 décembre 1979 à l'âge de 82 ans est décédée Mme Napoléon Royer née Hermine Boisvert demeurant 237 Montcalm, Granby. Les funérailles auront lieu mardi le 18 décembre. Le convoi funèbre partira



NORMANDIN
(Mme Emile)
A Granby, le 15 décembre, est décédée Mme veuve Emile Normandin, née Rose Lussier, à l'âge de 85 ans et de 19 mois, demeurant au 134, rue Laval, à Granby. Les funérailles auront lieu le lundi 17 décembre. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire

SANSOUCY
(M. Ernest)
A l'hôpital Honoré Mercier, à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 58 ans, le 16 décembre, est décédé M. Ernest Sansoucy, époux de Huguette Fontaine, demeurant à Saint-Paul d'Abbotsford. Les funérailles auront lieu le mardi 18 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Poirier Ltée
1521, rue St-Paul
St-Césaire

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation à St-Césaire. Salons fermés de 17 à 19 heures. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Gilles Senay (Louise Fortin), St-Césaire; M. et Mme Gérard Portelance (Lise), Maskouche; M. et Mme Pierre Senay (Micheline Gaboriaux), Co-wansville; ses petits-enfants: Patrick, Michel, Myriam, Gino et Nathalie; sa mère: Mme veuve Honorius Senay, Farnham; ses beaux-parents: M. et Mme Ulysse Choquette, St-Césaire; ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

Despart et Petit Saint-Pie

pour se rendre à l'église de Saint-Paul où le service sera célébré à 10 heures 30. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jacques Sansoucy, Granby; M. et Mme Clément Choquette (Andrée), Saint-Paul; M. et Mme Richard Langevin (Diane), Farnham; M. et Mme Claude Déragon (Jeanne), Saint-Paul; M. et Mme Daniel Turcotte (Louise), Rock Forest; Mlle Michelle Sansoucy, Saint-Paul; huit petits-enfants; ses frères et sœurs: M. et Mme Lionel Sansoucy, Granby; M. et Mme Denis Sansoucy, Sainte-Cécile de Milton; Mme Simone Thérèse, Saint-Pie; Mme Thérèse Fortin, Granby; Mme Germaine Messier, Saint-Hyacinthe; sa belle-mère: Mme Alfred Fontaine, Saint-Pie; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Florestine Sansoucy, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Paul-Emile Maynard, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Gérard Fontaine, Saint-Pie; Mme Viviane Fontaine, Saint-Hyacinthe.



DELAGE
(Mme Estelle)
A Sherbrooke le 13 décembre 1979 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Jean-Maurice Delage née Estelle Robitaille demeurant au 324, Ave du Parc, Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 17 décembre. Le convoi funèbre partira de la



VAILLANCOURT
(Mme Claire)
A l'hôpital St-Michel, Montréal est décédé Mme Claire Vaillancourt à l'âge de 46 ans. Elle sera exposée au

Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. Robert Delage, Granby; M. et Mme Bernard Delage, Granby; M. et Mme Marc Delage, Ste-Cécile de Milton; Miles Louise et Lise Delage, Granby; M. Claude Delage, Granby; ses petits-enfants: Martin Delage, Annie Delage; son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Emile Robitaille, Ontario; ses sœurs: Mme Berthe Robitaille, Granby; Mme veuve Joseph Long (Marguerite) Granby; ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

Salon Darche 505 Curé Poirier Longueuil, Qué.

Suivie de l'inhumation lundi matin à 11 heures à l'église St-Jean Vianney, Longueuil.

Elle laisse dans le deuil son fils Alain, ses sœurs et frères: M. Mme Josaphat Armstrong (Simone) de Granby, M. Mme Jean-Paul Pessant (Aline) Montréal, M. Mme Henry Hébert (Cécile) Altaboro, Mass. M. Mme Henry Timoges (Irène) Altaboro Mass. M. Mme Réal Vaillancourt, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Fortin & Ménard enr.
Jean-Marie Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiques
7, rue Paré, Granby
372-4343 31130

FLEURS
FROMISSANCE
MARIAGE
HÔPITAL
RECÈPIONS
MORTUÉRIE

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

SEALMARK
ROCK OF AGES
Granby Granite Enr.
Mme Lucille G. Ménard, prop.
LETRAGE ET RÉPARATION
Vendeur autorisé des monuments «ROCK OF AGES»
451, Dufferin (face au cimetière, chemin Roxton) Tél. 372-7729 Granby, Qué

La Voix de l'Est
TARIFS D'ABONNEMENT
Camelot
SAMEDI SEMAINE ANNÉE
\$0.40 \$1.50 \$75.00

Dans les endroits non desservis par camelots

Poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	\$6.00	\$18.00	\$36.00	\$70.00
Autre pays	\$12.00	\$35.00	\$65.00	\$125.00

La Voix de l'Est Ltée Ltée
136, Principale J2G 2V4
Granby, Qué.
Tél. 372-5433

Salon Funéraire Drummond 31 Drummond

pour se rendre à l'église Ste Famille où le service sera célébré à 2.30. Inhumation au cimetière rue Dufferin. Outre son époux elle laisse ses enfants: M. Mme Richard Royer, Granby; M. Mme Bernard Royer, Granby; M. Mme Jean Paul Royer, Roxton Pond; M. Mme Gaston Royer, Granby; M. Mme Réal Choynière (Colette), Ste-Cécile de Milton; M. Mme Roger Lacasse (Rachel) Farnham; ses beaux frères et belles sœurs: M. Alfred Renaud, Waterloo; M. Georges Royer, Granby; M. Mme Alexandre Royer, Granby; Mme Dora Perras, Granby; ainsi que plusieurs petits-enfants.

Raymond Girardot Roxton Falls

pour se rendre à l'église de Roxton Falls où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière de Roxton Falls. Les heures de visite sont de 12 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Hector Massé (Claire), Granby; M. et Mme Roland Normandin, Roxton Falls; M. et Mme Roger Normandin, Ville de Lery; M. et Mme Jean-Claude Normandin, Marieville; ses frères: M. Arthur Lussier, Valcourt; M. Alfred Lussier, Saxby Corner; une belle-sœur: sœur Emma Normandin, p.m. Sherbrooke; ses petits-enfants: M. Jean-Louis Massé, Montréal; M. et Mme Pierre Massé, Vancouver; le Dr et Mme Bernard Guay (Louise), Waterloo; Me Daniel et Mme Anne Massé, Québec; Me Norbert et Mme Lucie Spains, Montréal; M. et Mme André Massé, Baie Comeau; M. Gérard Massé, Granby; M. et Mme Robert Normandin, Montréal; M. Pierre Normandin, Montréal; M. et Mme Mohamed El Safah (Marie), Montréal; M. et Mme Denis Normandin, Châteauguay; MM. Yvon et Luc Normandin, Ville de Lery; Mlle Annick Normandin, Marieville; MM. Simon et José Normandin, Marieville; Mlle Marianne Guay, Waterloo, une arrière petite-fille; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Non à la hausse du prix du pétrole

CARACAS (AFP) — Deux des pays modérés de l'OPEP, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis (E.A.U.), ont réaffirmé dimanche soir qu'ils s'opposeraient à une augmentation des prix du pétrole pour 1980.

A leur arrivée à l'hôtel Tamanaco où s'ouvre lundi matin la conférence des 13 pays de l'OPEP, cheikh Zaki Yamani et M. Manah al Oteiba, ministre du pétrole des E.A.U., ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas relever le prix de référence du pétrole au-delà des \$24 par baril fixés jeudi par l'Arabie saoudite, les E.A.U., Qatar et le Venezuela.

Il n'avait non plus aucune connaissance approfondie de Magruder parce que celui-ci ne s'était pas confié à lui. La seule relation qu'il avait eue avec Magruder était survenue avant la comparution de ce dernier devant le grand jury. Magruder était venu voir Dean, et lui avait demandé de l'interroger comme le ferait le grand jury, de façon à faire une expérience à blanc, et Dean y avait consenti. Magruder s'en était bien tiré dans ses réponses, mais Dean avait ajouté: "Je n'ai pas entrepris de conversation confidentielle avec Jeb pour en sortir la vérité, de sorte que je ne sais pas à qui m'en tenir le concernant."

Dean avait aussi soulevé avec Haldeman la question de George Strachan: il ne savait pas ce que Strachan avait connu des faits.

Haldeman avait demandé à Dean si Strachan avait porté un faux témoignage, et Dean répondit que non. Je fis remarquer à Haldeman que si Dean allait devant le grand jury, ce dernier citerait Haldeman, Mitchell, Colson, Ehrlichman et peut-être d'autres, dont les noms apparaîtraient dans l'interrogatoire de Dean et que, dans ces circonstances, il leur faudrait aller devant le jury. Haldeman répéta que Colson était très réticent à l'idée de s'exposer au grand jury. Dean avait évité délibérément de l'interroger sur les activités autres que le Watergate qui tourmentaient l'esprit de Colson, parce que Dean ne désirait pas avoir connaissance de ces choses. Je dis à Haldeman que je n'avais jamais entendu dire que Colson eût fait quelque chose d'illégal, à moins qu'il n'ait employé les Cubains à faire je ne sais quoi en quelque autre région. Haldeman répondit: "Il se peut qu'il l'ait fait." Et moi, de lui demander: "Pensez-vous qu'il l'ait fait?" A quoi Haldeman a répondu: "Je ne sais pas, je ne sais réellement pas."

Haldeman consulta Mitchell sur mon projet de demander la constitution d'un autre grand jury pour examiner l'affaire du Watergate. Mitchell y était opposé. Au point où nous en étions, dit-il, cette initiative corroborerait tout ce que McCord avait dit et nuirait aux autres accusés. Dean était du même avis, et dit qu'il ne fallait pas réagir exagérément. Mais, à ce point, une réaction excessive de notre part n'était guère le problème. La lettre de McCord était explosive, et j'étais à la recherche de ce que je pourrais dire ou faire pour nous mettre en mesure de maîtriser le cours des événements à défaut d'un autre grand jury, peut-être pourrais-je nommer un procureur spécial. Mais il y avait toujours quelqu'un pour s'y opposer. Le 25 mars, je fis une note sur le jour précédent.

Extrait de mon Journal:

Nous avons continué hier notre examen de conscience sur le Watergate. J'ai eu une longue conversation avec Haldeman, et il me parla du plan de Dean d'aller devant le grand jury en demandant l'immunité, et de tout lui exposer. Je ne suis pas sûr que ce soit dans notre intérêt, parce que ce serait renoncer à notre privilège exécutif sur le point où il est le plus justifié. Je dis à Haldeman que toute personne nommée par le grand jury, ou par la lettre de jeudi de McCord, aurait à accepter d'aller immédiatement devant le grand jury et lui dire tout ce qu'il savait.

Haldeman a fini par se rallier — sans réticences — à mes vues: ce que nous avions de mieux à faire était effectivement de comparaître devant le grand jury.

Colson est le plus récalcitrant, et je peux comprendre pourquoi, mais il est peut-être celui qui est le plus capable de s'en tirer devant le grand jury.

Mon souci, c'est que les Cubains peuvent avoir parlé librement à McCord de leurs espoirs et des promesses d'immunité, et que tout cela va ressembler à une tentative d'étouffement de grand style de la part du Gouvernement, ou à une entrave apportée au cours de la justice.

Colson jure que tout ce qu'il a dit à Bittmann se trouve sur un mémoire qu'il a rédigé plus tard, et qu'il s'en est tenu, pour Hunt, au principe de la vieille amitié. Il avait dit qu'il intercéderait pour lui, et qu'il avait des raisons de savoir que l'on écouterait son intervention. C'est naturellement déjà suffisamment mauvais, et là, Colson a quelque peu exagéré.

J'ai parlé à Haldeman de la difficulté de faire jouer une grâce quelconque. Rien ne pourrait, à son avis, se faire avant les élections de 1974, et il restait à voir si on pourrait le faire à ce moment-là, ou seulement juste en fin de mandat. Hunt pourrait constituer un cas exceptionnel, en raison de l'ancienneté de ses services, du fait qu'il n'était pas autant compromis que les autres, et aussi en raison de ses très sérieux problèmes personnels: la mort de sa femme laissait ses enfants sans personne qui puisse s'occuper d'eux. J'ai parlé à Haldeman de la nécessité de nettoyer toute cette affaire. Nous ne serions pas en mesure de gouverner, nous ne pourrions faire notre besogne pour le pays, si nous permettions qu'elle continue. Chacun devait y aller et si quelqu'un était accusé, il devrait se faire mettre en congé. Je pensais à Magruder.

Qu'arrivera-t-il si quelqu'un de la Maison Blanche est accusé? Haldeman a réagi immédiatement: "C'est exactement la chose qu'ils souhaitent: de faire chasser quelqu'un de haut placé de ses fonctions,

et d'indiquer ainsi que toute la Maison Blanche est pourrie de corruption." Et il a raison. Nous devons trouver le moyen de mettre fin à la chose avant qu'elle n'atteigne ce point, parce qu'à mon avis il n'y a pas de question: ni Haldeman ni Ehrlichman ne sont coupables.

En ce qui concerne Colson, il en va autrement. Ce qui arrive de ce côté-là m'inquiète beaucoup, et seul le temps dira s'il peut se sortir de ce qui apparaît comme une situation complexe et difficile.

Ce fut le vendredi 23 mars que McCord eut un entretien privé avec Samuel Dash, avocat-conseil de la commission Ervin. Le 25, Dash tint une conférence de presse et proclama que le récit de McCord avait été "complet et honnête". Même quelques-uns des reporters présents furent surpris par un geste aussi ouvertement partial; certains d'entre eux formèrent la conjecture que Dash avait eu l'intention de les inciter à rechercher les fuites. Ils les trouveront bientôt: la chasse n'avait pas été difficile. Il est caractéristique de "l'impartialité" de la commission Ervin que la substance de l'entretien secret de McCord et de Dash se soit ébruité immédiatement.

Il apparut que l'une des cibles particulières de McCord était John Dean. Le soir du 25 mars, j'appris que l'édition du lendemain matin du Times de San Francisco allait publier une déclaration de McCord aux enquêteurs du Sénat selon laquelle Magruder et Dean avaient connu à l'avance le projet d'effraction du Watergate. Dean dit à Ziegler que cette nouvelle était diffamatoire et que son avoué allait en aviser le journal. Mais elle n'en parut pas moins, sous le titre: *McCord dit que Dean et Magruder étaient au courant à l'avance de la pose de microphones*. Haldeman appela de nouveau Dean, et en reçut un démenti sans équivoque. Je pensai tout d'abord à annoncer que Dean se présenterait devant le grand jury, mais je décidai d'attendre. Quand Ziegler vint me voir avant sa conférence de presse du matin, je lui dis de soutenir Dean, mais d'éviter de faire toute déclaration sur Magruder.

L'article du Times de Los Angeles marqua une nouvelle étape dans ma compréhension de la gravité du problème du Watergate.

Nous avons eu tendance à croire que l'affaire de Watergate n'était pas du tout un problème important dans le pays, que c'était essentiellement une histoire de Washington et New York. C'est maintenant beaucoup plus que cela, et avec l'appui considérable des moyens d'information, cela deviendra pire, si les accusés commencent à craquer et à sortir divers épisodes de leurs souvenirs vrais ou faux. Cela lassera une terrible empreinte de culpabilité sur une partie du personnel de la Maison Blanche. Rogers nous a dit que Roger Mudd a positivement gloussé de joie pendant qu'il faisait rapport de la lettre de McCord.

Le revers de la médaille est que beaucoup de nos amis dans la presse indiquent que ce qui paraissait une escapade en juin apparaît maintenant comme une tentative de dissimulation, qui pourrait laisser une marque sérieuse sur le Président et son Gouvernement pour le reste des quatre années, à moins que nous n'attaquions de front pour nettoyer toute l'affaire.

Juste à ce moment, Dean appela de Camp David et dit à l'adjoint d'Haldeman, Larry Higby, que son rapport ne serait peut-être pas une bonne défense en ce qui concernait le reste du personnel de la Maison Blanche, mais que c'était une très bonne défense de John Dean.

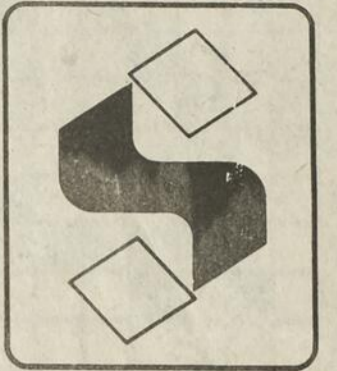
(à suivre)

RICHARD NIXON
MEMOIRES
Stanké

Richard Nixon 1978
Publié avec l'autorisation de Warner Books Inc. Tous droits de traduction et d'adaptation réservés.
Tous les reproductions d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment par photographie ou microfilm, strictement interdites sans l'autorisation écrite de l'éditeur.
Éditions internationales
Alan Stanké Ltée 1978
Dépôt légal 2e trimestre 1978
ISBN 0-8996-100-2

STEINBERG

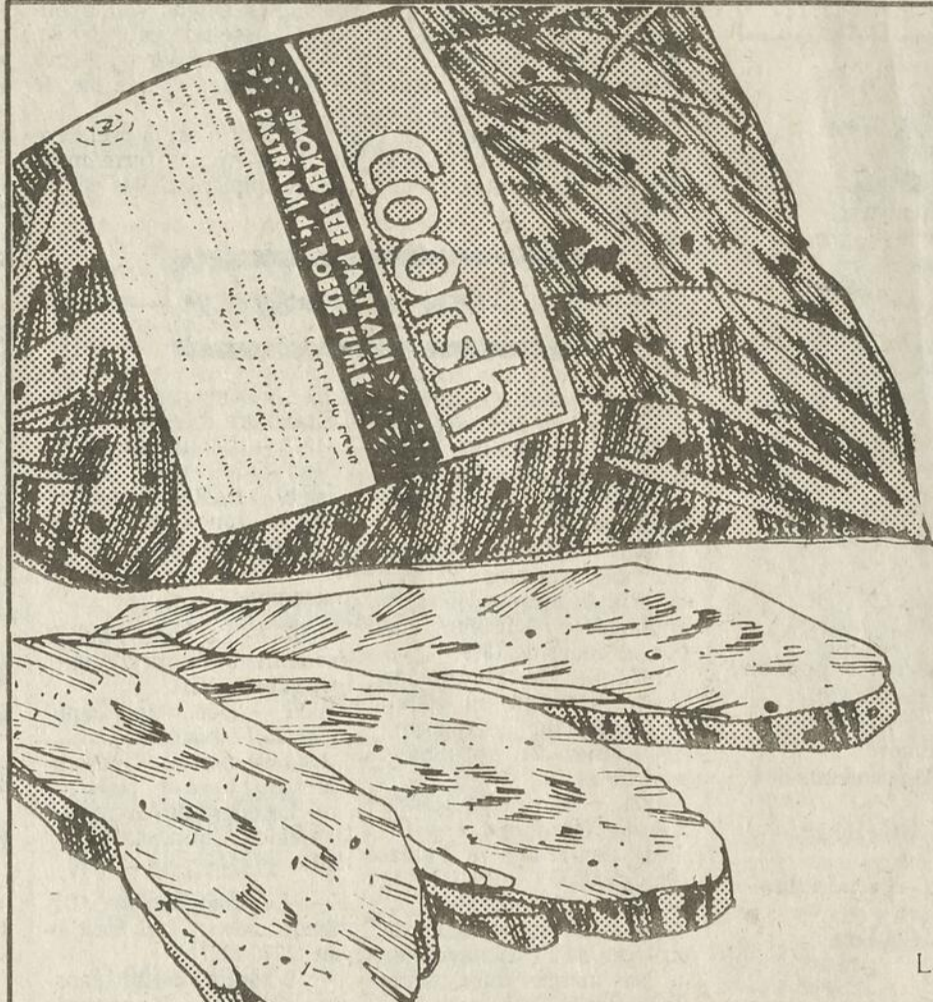
De joyeux bas prix!



JAMBON
DÉOSSÉ
OLDE FASHIONED
SCHNEIDER

\$3.78

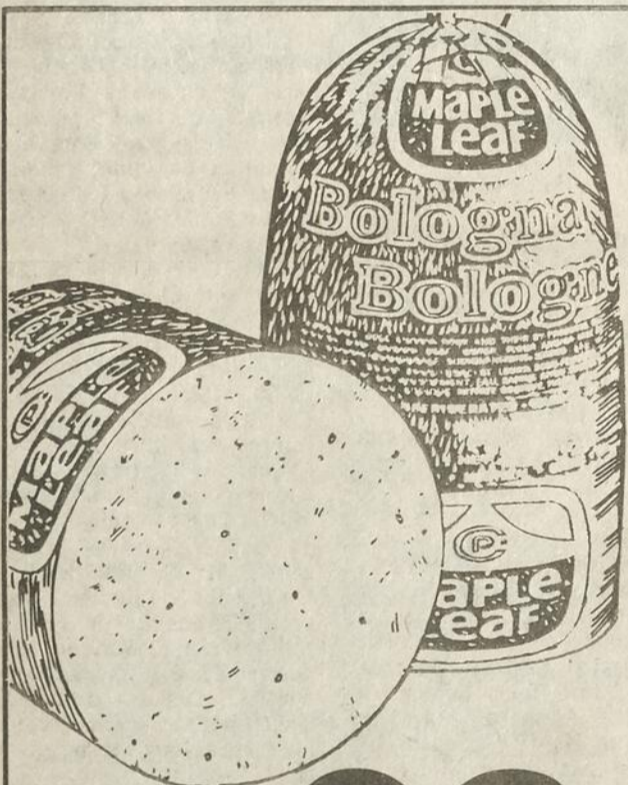
La Lb



PASTRAMI
COORSH
BAS DE RONDE

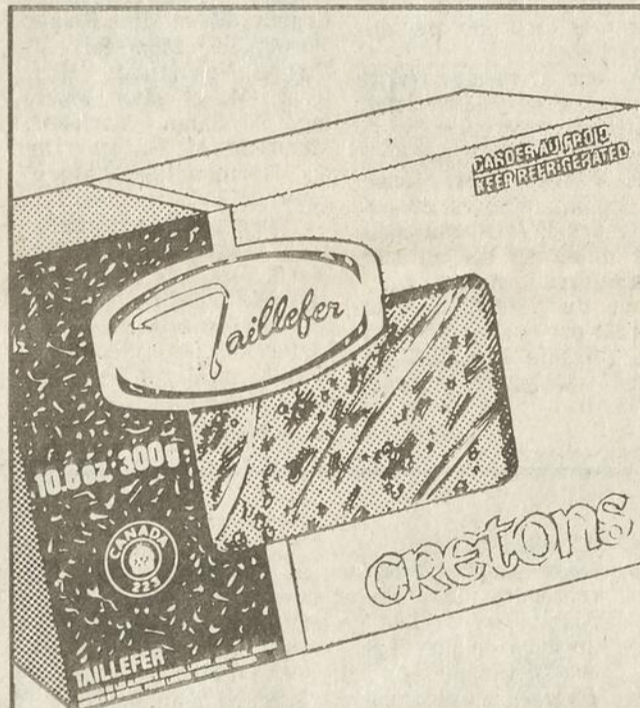
\$3.88

La Lb



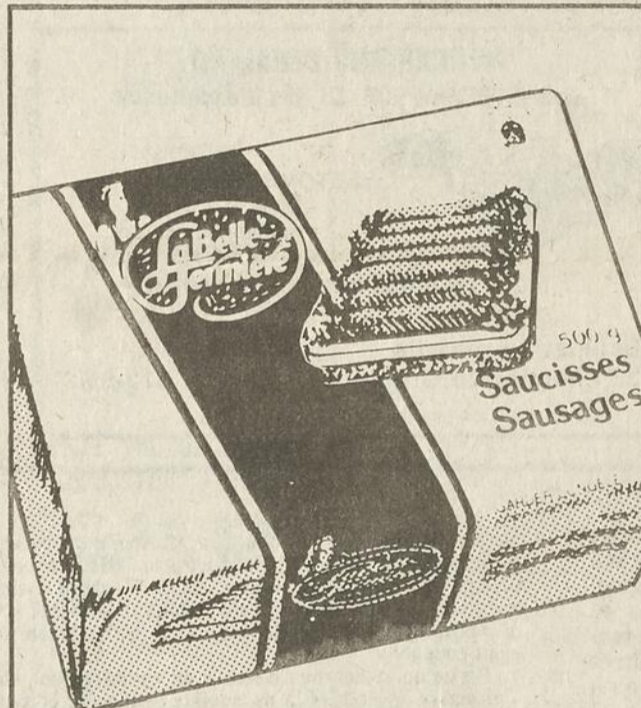
BOLOGNE
AU MORCEAU
MAPLE LEAF
ORDINAIRE OU CIRÉ

98¢



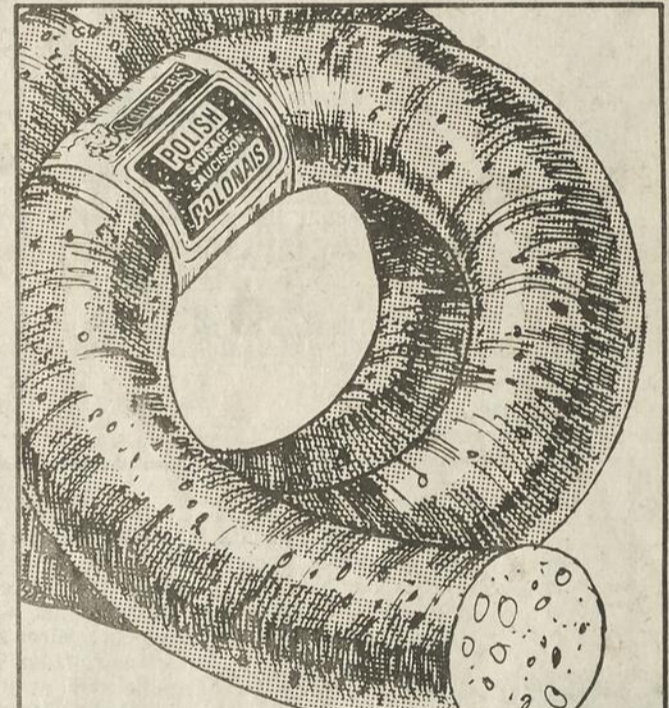
CRETONS
TAILLEFER
300 g

\$1.18



SAUCISSES
LA BELLE
FERMIÈRE
500 g

\$1.78



GROSSE
SAUCISSE
POLONAISE
SCHNEIDER

\$1.98

La Lb



BOEUF FUMÉ
EN TRANCHES
COORSH
PQT DE 4 SACHETS
DE 2 OZ

\$2.18



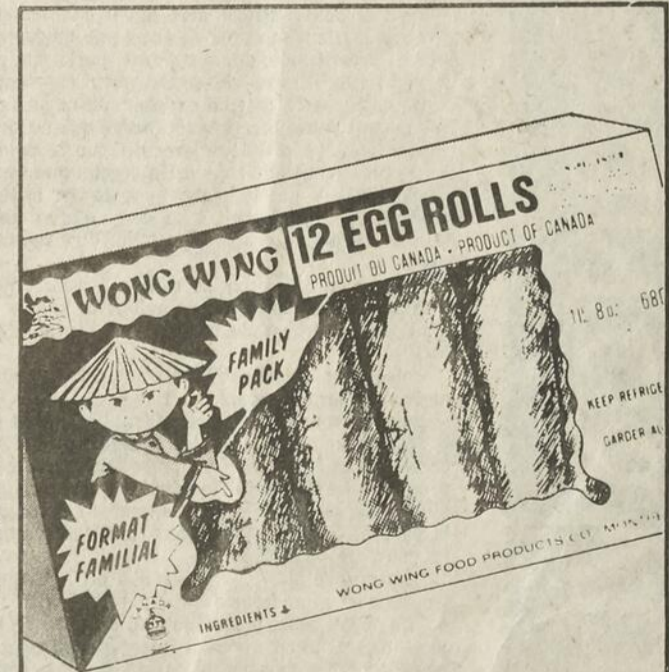
JAMBON
CUIT
EN TRANCHES
HYGRADE
PQT DE 6 OZ

\$1.08



PÂTE
AU POULET
FRAIS
AVEC LÉGUMES
STEINBERG
PQT DE 12 OZ

73¢



ROULÉS
AUX OEUFS
À LA VIANDE
WONG WING
PQT DE 12

\$1.68

Oui, Steinberg est de votre côté.

Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine chez Steinberg.

Les prix indiqués dans ces pages sont valables jusqu'à la fermeture des magasins lundi 24 décembre 1979. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.